



## Conjoncture

### **2021 : reprise encore fragile pour le secteur des Travaux Publics** p.3

L'activité des Travaux Publics affiche une reprise consécutive à la crise sanitaire mais toujours pas de réelle embellie. La commande publique peine encore à redémarrer et ne permet pas aux entreprises de retrouver les niveaux d'activité d'avant crise. En supposant un maintien de l'activité au niveau de l'an dernier sur les derniers mois, le secteur devrait atterrir sur un chiffre d'affaires en hausse de +10% en comparaison de l'an dernier, mais en baisse de -4% par rapport à 2019.

### **Hausse des coûts de production : une menace pour la relance des Travaux Publics ?** p.7

Alors que les Travaux Publics affichent depuis quelques mois des niveaux d'activité comparables à ceux d'avant crise, une nouvelle problématique émerge : les pressions inflationnistes sur les matières premières impactent désormais les coûts de production des entreprises. Ce contexte, même s'il est encore complexe d'en définir la durabilité, pourrait freiner la relance amorcée depuis le printemps et fragiliser les perspectives d'activité du secteur pour cette année post-Covid.

### **Prévisions 2022 : quelle perspective d'activité pour les Travaux Publics ?** p.12

Après son rebond de 2021, l'activité des Travaux Publics devrait poursuivre sa croissance en 2022 sur un rythme plus modéré. La plupart des grands segments de clientèle se sont montrés résilients au cours des dix-huit derniers mois de crise liée à la situation sanitaire mais de nouvelles incertitudes montent avec la flambée des prix des matières premières et les difficultés d'approvisionnement.



## Maîtres d'ouvrage

### **Après un rebond en 2021, quelles perspectives pour les finances locales en 2022 ?** p.16

L'année 2021 marque le rebond prévisible de l'investissement public local après une année 2020 plombée par la crise sanitaire. Les finances locales, résilientes, devraient profiter d'un contexte favorable en 2022 pour permettre aux collectivités de poursuivre leurs efforts d'investissement. Les projets sont nombreux, notamment en faveur de la transition écologique.

## **Relance de l'investissement en 2021-2022 : quel rôle pour les Travaux Publics ?**

**p.22**

Afin de mieux appréhender l'évolution de l'investissement local sur la période 2021-2022, la FNTP et La Banque Postale ont réalisé une enquête auprès des collectivités sur leurs perspectives d'investissement et de dépenses de Travaux Publics. Si l'année 2021 sera celle du rebond, 2022 demeure plus incertaine.

## **Dépenses TP des départements en 2021 : légère progression de +1,7%**

**p.25**

Au cours d'une année électorale marquée par la crise sanitaire, les départements poursuivent leur effort d'investissement en ayant recours à l'emprunt. D'après l'analyse des budgets primitifs, les dépenses de Travaux Publics sont en hausse de +1,7%.



## **Plan de relance : accélération des crédits en 2022 pour les infrastructures ?**

**p.30**

Malgré l'effort d'investissement observé en faveur des travaux d'infrastructures dans le plan France Relance, le taux d'exécution des crédits n'a pas été suffisant pour générer un effet de relance massif pour les Travaux Publics. Les montants inscrits dans le Projet de Loi de Finances, laissent entrevoir un effet plus important pour le secteur en 2022.

## **Des projets emblématiques et nécessaires à la Transition écologique**

**p.34**

La Fédération Nationale des Travaux Publics, avec l'appui de ses Fédérations Régionales et des Syndicats de Spécialités a mené une collecte dont le but était d'identifier des projets, dans tous les territoires, répondant aux grands enjeux environnementaux actuels. Cet exercice s'inscrit dans le cadre des travaux menés actuellement par la FNTP pour définir des trajectoires d'investissement compatibles avec les objectifs nationaux de décarbonation.

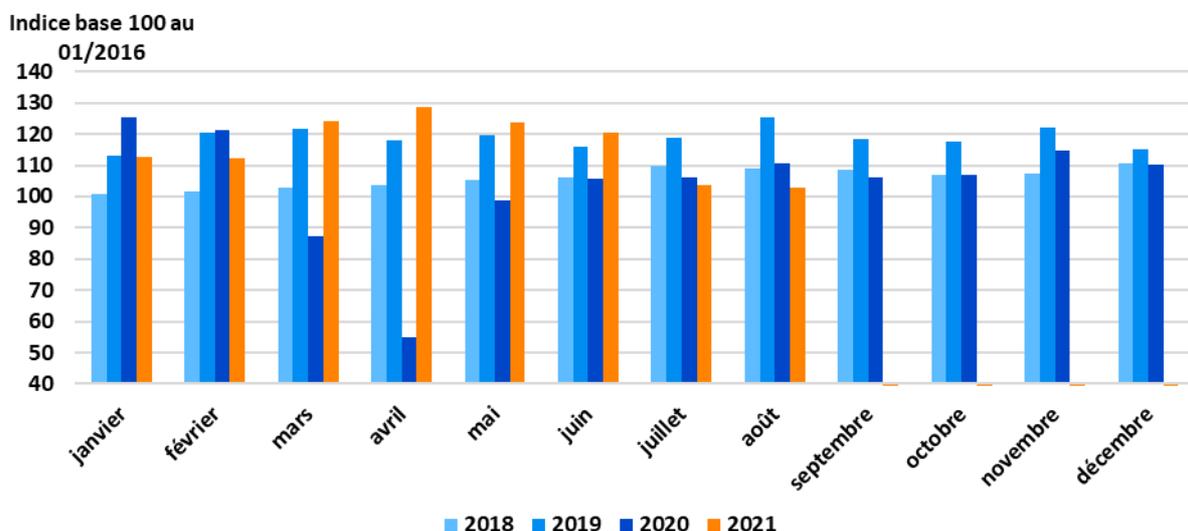
# 2021 : REPRISE ENCORE FRAGILE POUR LE SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

L'activité des Travaux Publics affiche une reprise consécutive à la crise sanitaire mais toujours pas de réelle embellie. La commande publique peine encore à redémarrer et ne permet pas aux entreprises de retrouver les niveaux d'activité d'avant crise. En supposant un maintien de l'activité au niveau de l'an dernier sur les derniers mois, le secteur devrait atterrir sur un chiffre d'affaires en hausse de +10% en comparaison de l'an dernier, mais en baisse de -4% par rapport à 2019.

## Un profil atypique sur les 8 premiers mois de l'année

Les Travaux Publics ont débuté l'année 2021 sur un rythme d'activité encore dégradé, équivalent au dernier trimestre 2020. Le printemps a ensuite été marqué par un net rebond des travaux réalisés, avec des niveaux dépassant même ceux de 2019 pendant quatre mois consécutifs. De mars à juin, l'activité s'est ainsi inscrite en hausse de près de +5% en moyenne en comparaison de 2019. Le premier semestre 2021 a donc été plutôt dynamique grâce à un effet de rattrapage, avec la réalisation de chantiers qui n'avaient pu être effectués en 2020 en raison de la crise sanitaire. Par la suite, le secteur a subi un net coup de frein avec des niveaux d'activité en berne en juillet et août. Sur ces deux derniers mois, les travaux réalisés s'établissent en baisse moyenne de -15% par rapport à 2019 et de près de -5% par rapport à 2020. Ce coup de frein s'explique en partie par les fortes intempéries de l'été mais aussi et surtout par une absence de rebond du côté de la commande publique.

### Graphique 1 : Evolution des travaux réalisés sur les 8 premiers mois de l'année

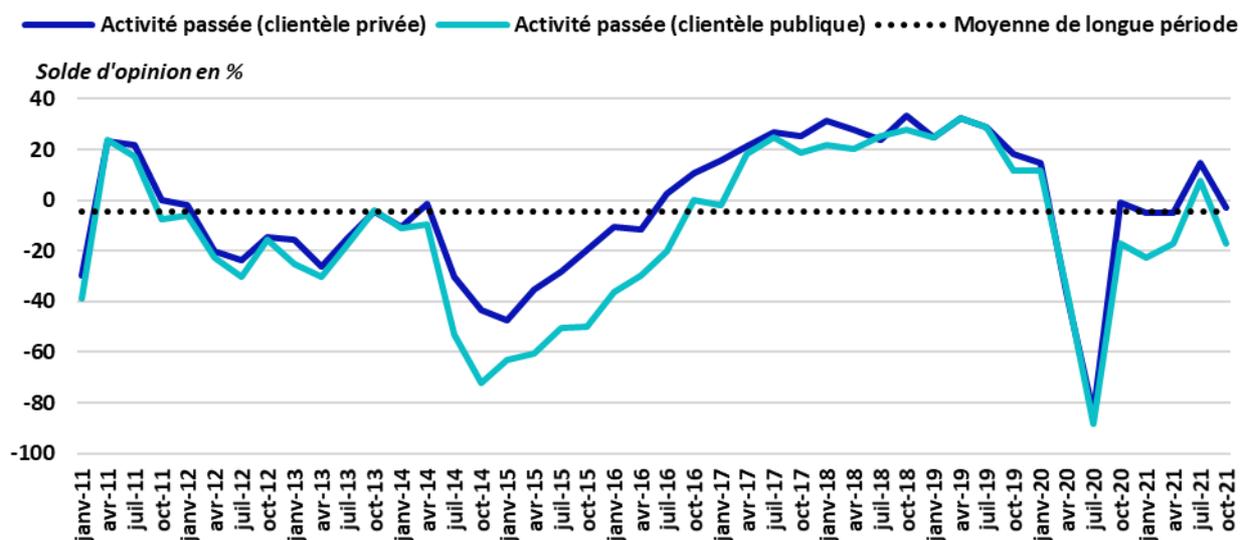


Source : Enquête mensuelle Insee / FNTP, données désaisonnalisées, € constants

## Un troisième trimestre compliqué

Si le deuxième trimestre a été plus dynamique que prévu, le climat s'est nettement dégradé au troisième trimestre. En octobre, l'opinion des chefs d'entreprises s'est en effet fortement détériorée au sujet de l'activité passée. Le solde d'opinion est repassé en-dessous de sa moyenne de longue période pour revenir sur des niveaux comparables à ceux de fin 2020-début 2021. Les chefs d'entreprises sont bien plus nombreux qu'en juillet à estimer que leur activité a régressé, notamment en ce qui concerne l'activité auprès de la clientèle publique.

### Graphique 2 : Evolution du solde d'opinion sur l'activité passée

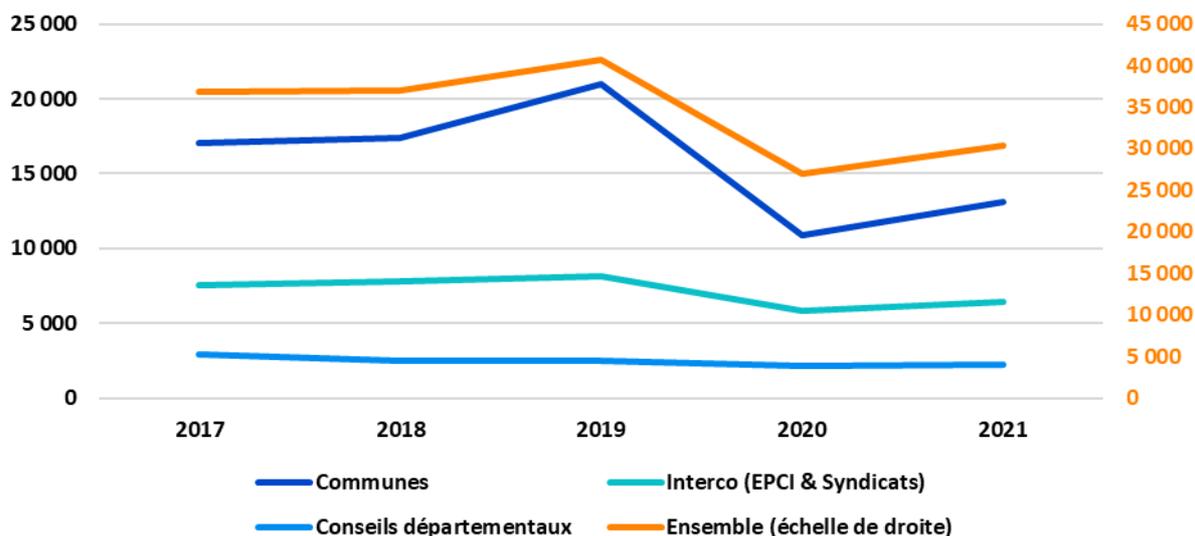


Source : Enquête trimestrielle Insee / FNTP, données désaisonnalisées

## Absence de rebond de la commande publique

D'après le baromètre de la commande publique, le volume des appels d'offres sur les marchés publics demeure en effet très faible. A fin septembre, le volume cumulé depuis janvier reste inférieur de près de -20% aux volumes d'avant crise. Le constat est d'autant plus frappant du côté de la commande des communes, avec un volume cumulé inférieur d'environ -30% au niveau d'avant crise.

### Graphique 3 : Nombre d'appels d'offres Travaux Publics sur les marchés publics (cumul janvier – septembre)



Source : Vecteur Plus

## Constats partagés et perspectives prudentes pour l'ensemble de la filière

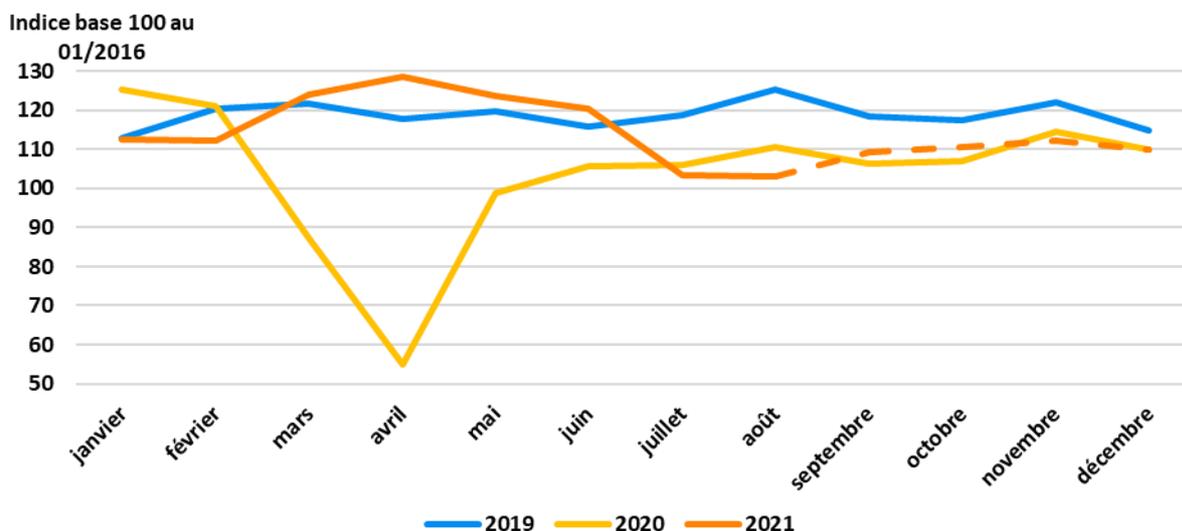
Ces constats sur les trois premiers trimestres de l'année 2021 sont partagés par l'ensemble de la filière, tant en amont que par les syndicats de spécialité : le deuxième trimestre a été dynamique, avec une activité tirée notamment par la commande privée et les marchés à bons de commandes. Le troisième trimestre a en revanche été marqué par un essoufflement, voire un net coup de frein de l'activité pour certaines spécialités.

Concernant la fin d'année, les perspectives restent prudentes, notamment pour les travaux routiers et les travaux de canalisations, qui prévoient une stabilité voire une baisse de l'activité en comparaison de l'an dernier à la même période. Les travaux de génie civil, les travaux de terrassement et les travaux électriques sont quant à eux plus optimistes, leur activité étant portée par la commande des grands opérateurs (chantiers liés au Grand Paris, au déploiement de la fibre optique, etc.).

## Vers un atterrissage de l'activité en fin d'année

Etant donné l'absence de rebond de la commande publique et les prévisions des différentes spécialités de Travaux Publics, l'activité devrait se maintenir à un niveau semblable à celui observé en fin d'année dernière pour les quatre derniers mois de l'année. Le secteur atterrirait ainsi sur un niveau d'activité en hausse d'environ +10% par rapport à l'an dernier grâce au rebond de l'activité au printemps et compte tenu de l'effet de base par rapport à 2020 (arrêt de l'activité lors du confinement). Cela ne permettra toutefois pas de revenir au niveau d'avant crise : l'activité s'inscrirait en effet en baisse d'environ -4% en comparaison de 2019.

### Graphique 4 : Estimation FNTP - hypothèse d'un maintien de l'activité au niveau moyen des quatre derniers mois de l'année 2020



Source : Enquête mensuelle Insee / FNTP, données désaisonnalisées, € constants / volume

## Un contexte inflationniste persistant qui fragilise la reprise

L'inflation sur les matières premières se répercute désormais sur les produits transformés utilisés sur les chantiers de Travaux Publics. A fin juillet et en cumul depuis le début de l'année certains matériaux enregistrent ainsi des hausses de prix à deux chiffres en comparaison de l'an dernier. Les prix des tôles quarto en aciers non alliés, des barres crénelées ou nervurées pour béton armé et des matières

plastiques sous formes primaires ont ainsi augmenté respectivement de +42,1%, +37,4% et +37,3%. Outre l'inflation sur les matériaux, les coûts de l'énergie et du matériel ne cessent aussi d'augmenter (respectivement +3,7% et +18,7% au T2 2021 par rapport au T2 2020)<sup>1</sup>. L'indicateur synthétisant l'évolution des coûts de production, le TPO1, s'inscrit ainsi en hausse de +3,3% à fin juillet en cumul depuis le début d'année. Certaines spécialités de Travaux Publics sont particulièrement impactées comme les travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes (TP07b), les travaux de réhabilitation de canalisations non visitables (TP10c), les travaux de charpentes et ouvrages métalliques (TP13), ou encore la fabrication et la mise en œuvre d'enrobés (TP09).

Les entreprises de Travaux Publics sont désormais fortement impactées par ces hausses de coûts de production persistantes et sont, pour nombre d'entre elles, contraintes dans la réalisation de leurs chantiers.

### Graphique 5 : Evolution des Index TP à fin juillet 2021 en cumul depuis janvier par rapport à l'an dernier

TP07b	Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes	+16,4%
TP10c	Réhabilitation de canalisations non visitables	+10,3%
TP13	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	+7,4%
TP09	Fabrication et mise en œuvre d'enrobés	+6,2%
TP06a	Grands dragages maritimes	+6,2%
TP04	Fondations et travaux géotechniques	+5,3%
TP02	Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art neufs ou rénovation	+4,1%
TP05a	Travaux en souterrains traditionnels	+3,7%
TP05b	Travaux en souterrains avec tunnelier	+3,6%
TP08	Travaux d'aménagement et entretien de voirie	+3,3%
TP01	Index général tous travaux	+3,3%
TP11	Canalisations grandes distances de transport / transfert avec fourniture de tuyaux	+2,8%
TP10d	Réseaux de chauffage et de froid avec fourniture de tuyaux	+2,8%
TP12b	Éclairage public -Travaux d'installation	+2,6%
TP06b	Dragages fluviaux et petits dragages maritimes	+2,2%
TP10a	Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux	+2,2%
TP03a	Grands terrassements	+2,1%
TP12a	Réseaux d'énergie et de communication	+1,9%
TP10b	Canalisations sans fourniture de tuyaux	+1,8%
TP03b	Travaux à l'explosif	+1,4%
TP14	Travaux immergés par scaphandriers	+0,8%
TP12d	Réseaux de communication en fibre optique	+0,5%
TP12c	Éclairage public - Travaux de maintenance	+0,5%

Source : [Insee](#)

Si les entreprises ont d'abord pu bénéficier du report de chantiers non réalisés en 2020, elles sont désormais contraintes dans leur production par l'absence de rebond des prises de commandes, notamment du côté de la clientèle publique. En parallèle, la hausse des coûts de production pèse sur la réalisation des chantiers. Les perspectives d'activité pour la fin d'année restent donc timorées, à des niveaux équivalents à ceux de l'an dernier. Dans ces circonstances, le rattrapage de l'activité du secteur des Travaux Publics à son niveau d'avant crise n'est pas envisageable sur l'ensemble de l'année 2021.

**Mathilde MENANTEAU**  
[menanteaum@fntp.fr](mailto:menanteaum@fntp.fr)  
 Tel : 01-44-13-32-02

<sup>1</sup> Pour plus de détails, voir le Dossier Economique n°170 « Hausse des coûts de production : une menace pour la relance des Travaux Publics »

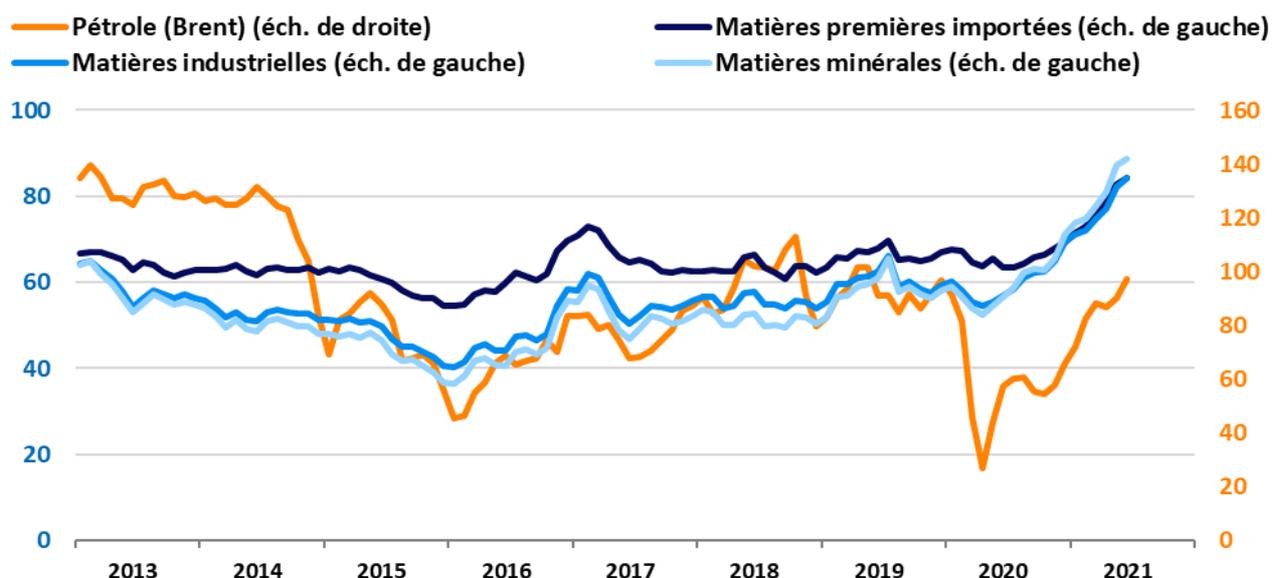
## HAUSSE DES COÛTS DE PRODUCTION : une menace pour la relance des Travaux Publics ?

**A** lors que les Travaux Publics affichent depuis quelques mois des niveaux d'activité comparables à ceux d'avant crise, une nouvelle problématique émerge : les pressions inflationnistes sur les matières premières impactent désormais les coûts de production des entreprises. Ce contexte, même s'il est encore complexe d'en définir la durabilité, pourrait freiner la relance amorcée depuis le printemps et fragiliser les perspectives d'activité du secteur pour cette année post-Covid.

### Pressions inflationnistes sur les matières premières

Après une chute drastique en avril 2020 due à l'effondrement de la demande mondiale au plus fort de la crise sanitaire<sup>1</sup>, le prix du pétrole a rapidement rejoint son niveau d'avant crise et a très fortement augmenté en un an (+69,8% en juin 2021). Le prix des matières premières importées (hors énergie) a lui aussi rebondi (+33,0% en un an à fin juin 2021), en particulier pour les matières industrielles (+48,1%) et les matières minérales (+56,6%) dont principalement les métaux ferreux (+93,1%). Leurs prix atteignent ainsi un point haut à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

#### Graphique 1 : Evolution du prix du pétrole et des matières premières importées



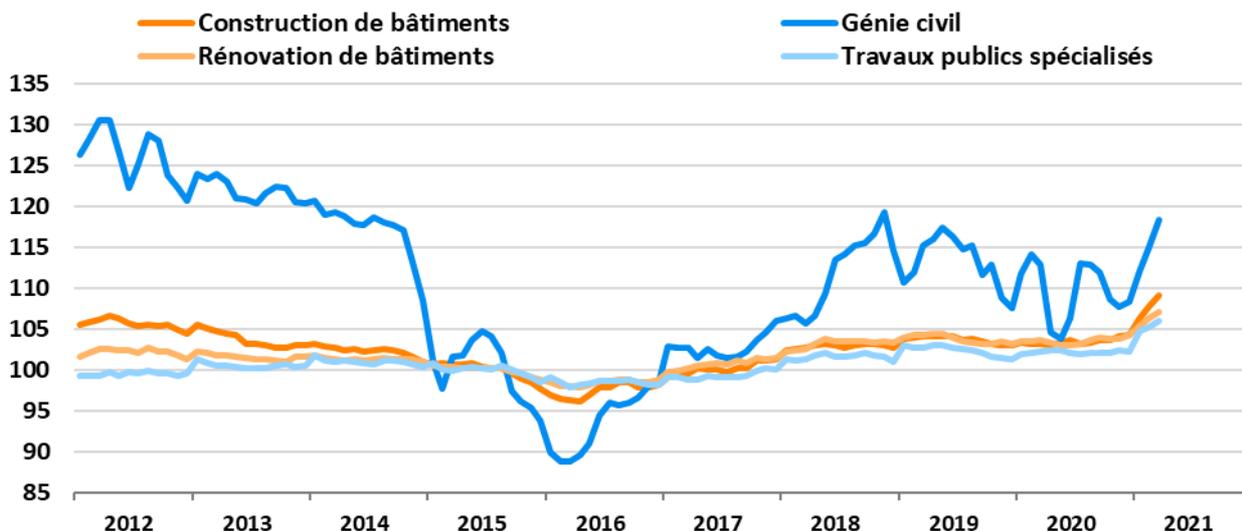
Source : [Insee](https://www.insee.fr), prix et indices en euros, base 100 en 2010

<sup>1</sup> Baisse de la consommation d'énergie de -25% dans les pays « totalement confinés » en avril 2020 selon l'Agence Internationale de l'Energie

## Accélération des coûts de l'ensemble des facteurs de production

Etant donnée la hausse du prix des matières premières, les coûts des matériaux se sont accrus de manière significative au premier trimestre 2021, notamment dans le secteur du génie civil (+6,3% par rapport au T4 2020) mais aussi pour la construction dans son ensemble (+3,6% pour la construction de bâtiments, +3,1% pour les travaux publics spécialisés, et +2,2% pour la rénovation de bâtiments).

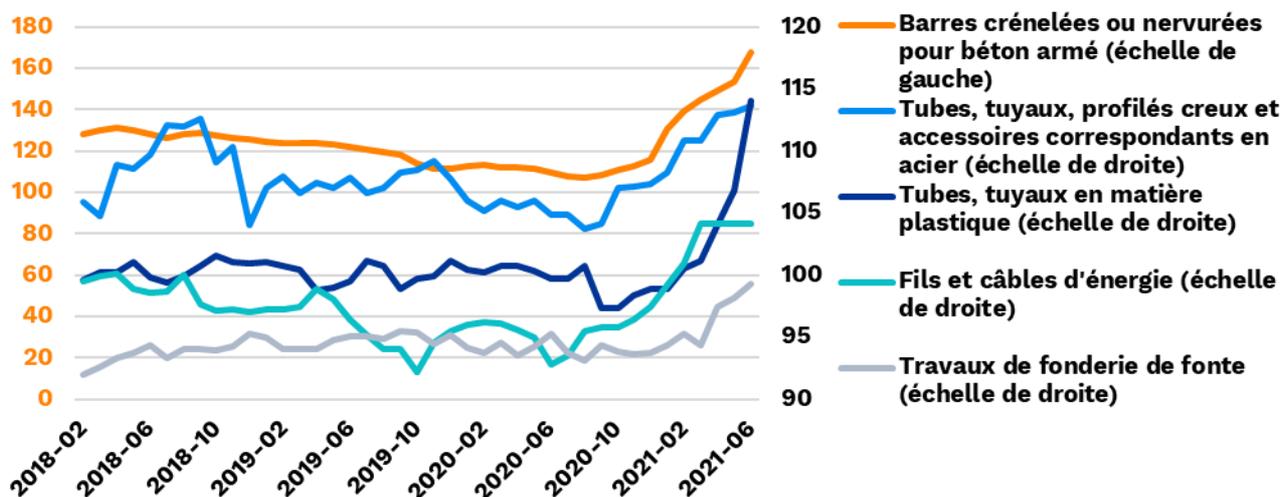
Graphique 2 : Evolution du coût des matériaux



Source : [Insee](https://www.insee.fr), prix et indices en euros, base 100 en 2010

Plusieurs indices de prix de production de matériaux ont en effet enregistré des hausses très importantes entre janvier et juin 2021, à l'image des barres crénelées ou nervurées pour béton armé (+28,2%), des produits dérivés du plastique (+15,3%), de l'acier (+4,9%), et de fonte (+5,2%). L'indice de prix des fils et câbles d'énergie avait quant à lui fortement augmenté au deuxième semestre 2020 (+4,3% entre juin et décembre 2020).

Graphique 3 : Evolution des indices de prix de production de l'industrie française pour le marché français

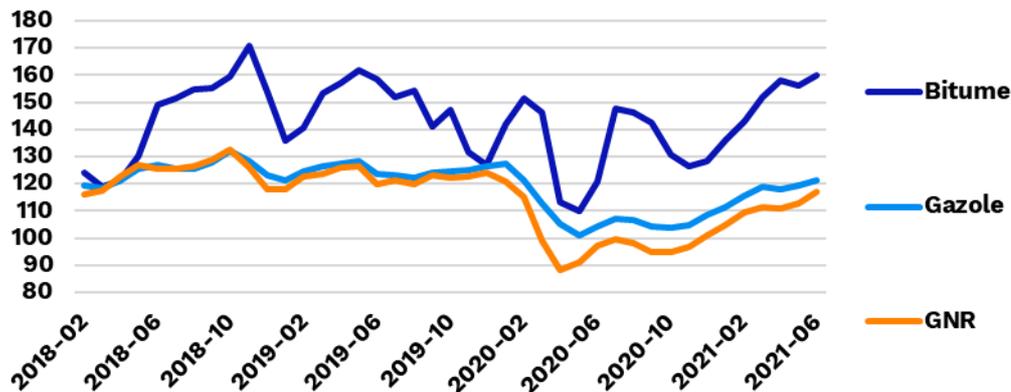


Source : [Insee](https://www.insee.fr), prix de marché, base 2015

Du côté de l'énergie, l'accroissement des coûts est également très important, en corrélation avec la reprise du prix du pétrole et de ces produits dérivés. Les indices bitume, GNR et gazole ont ainsi évolué

de respectivement +17,8%, +11,9% et +8,8% sur les six premiers mois de l'année. Entre le dernier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021, la facture énergétique a été relevée de +9,0% dans le Bâtiment, et même de +11,5% dans les Travaux Publics. Comme pour le prix du pétrole, cette évolution n'est à ce stade qu'un réajustement au niveau d'avant crise, le coût de l'énergie dans les Travaux Publics s'établissant au premier trimestre 2021 à -0,5% par rapport à l'an dernier.

**Graphique 4 : Evolution des indices de prix (production, offre intérieure et consommation)**



Source : Insee, base 2015

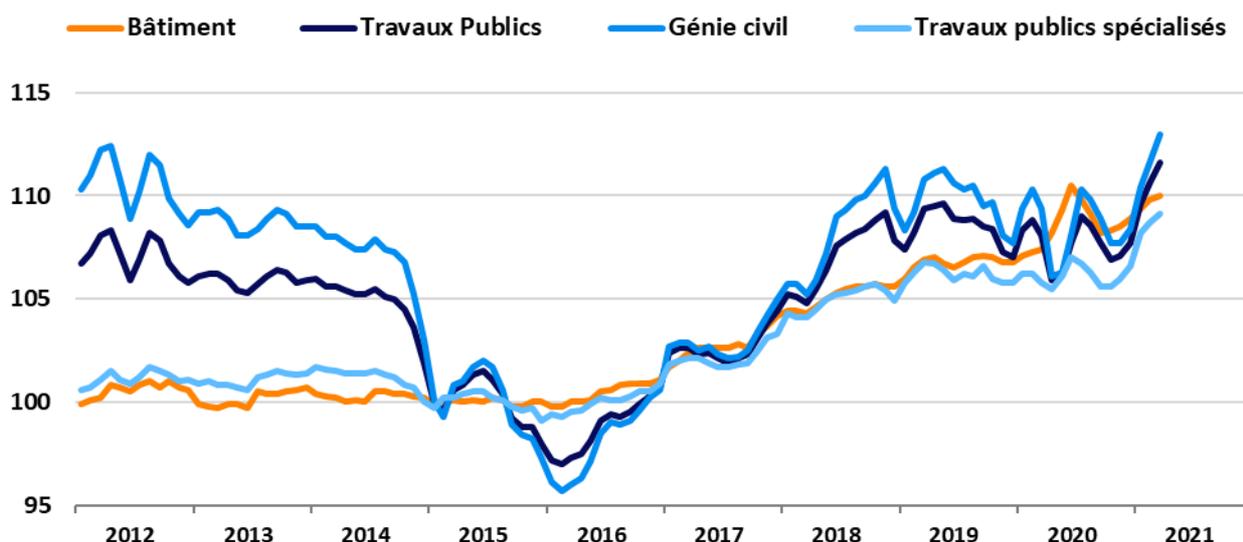
L'évolution du coût du matériel (achat, crédit-bail, location, ou encore entretien de matériel et d'équipements) se révèle aussi plus forte pour les Travaux Publics que pour le Bâtiment (+3,0% contre +0,7% entre le premier trimestre 2021 et le quatrième trimestre 2020).

Le coût du travail (salaires et charges) est en revanche resté quasiment stable sur la période, enregistrant même une baisse de -0,5% entre le premier trimestre 2021 et le dernier trimestre 2020.

**Des coûts de production historiquement hauts**

Si le travail représente une part importante dans le coût de production global, l'inflation sur les autres facteurs impacte déjà fortement le coût global de production des Travaux Publics (+3,1% par rapport au dernier trimestre 2020). Le rebond est particulièrement élevé pour le génie civil (+3,5%), mais également pour les travaux publics spécialisés (+2,5%). Dans le bâtiment, l'augmentation est moins soutenue (+1,1%). Les coûts de production atteignent ainsi des niveaux historiquement élevés, et devraient de surcroît continuer d'augmenter dans les mois à venir.

**Graphique 5 : Evolution du coût de production par secteur**



Source : [Insee](http://insee.fr)

Les index Travaux Publics suivent les mêmes évolutions que les coûts de production et permettent donc d'analyser la situation par métier. Certaines spécialités subissent des hausses de coûts de production particulièrement élevées comme les travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes (TP07b), les travaux de réhabilitation de canalisations non visitables (TP10c), les travaux de charpentes et ouvrages métalliques (TP13), ou encore la fabrication et la mise en œuvre d'enrobés (TP09) qui enregistrent des hausses de leur index respectives de +10,8%, +7,1%, +6,6% et +5,4% entre le premier quadrimestre 2021 et le dernier quadrimestre 2020.

**Tableau 1 : Evolution des Index TP entre le 1<sup>er</sup> quadrimestre 2021 et le dernier quadrimestre 2020**

TP07b - Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes - Base 2010	+10,8%
TP10c - Réhabilitation de canalisations non visitables - Base 2010	+7,1%
TP13 - Charpentes et ouvrages d'art métalliques - Base 2010	+6,6%
TP09 - Fabrication et mise en œuvre d'enrobés - Base 2010	+5,4%
TP06a - Grands dragages maritimes - Base 2010	+4,4%
TP04 - Fondations et travaux géotechniques - Base 2010	+3,9%
TP08 - Travaux d'aménagement et entretien de voirie - Base 2010	+3,1%
TP05b - Travaux en souterrains avec tunnelier - Base 2010	+2,9%
TP02 - Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art neufs ou rénovation - Base 2010	+2,7%
TP05a - Travaux en souterrains traditionnels - Base 2010	+2,6%
TP06b - Dragages fluviaux et petits dragages maritimes - Base 2010	+2,3%
TP03a - Grands terrassements - Base 2010	+2,2%
TP10d - Réseaux de chauffage et de froid avec fourniture de tuyaux - Base 2009	+2,2%
TP11 - Canalisations grandes distances de transport / transfert avec fourniture de tuyaux - Base 2010	+2,1%
TP10b - Canalisations sans fourniture de tuyaux - Base 2010	+1,7%
TP10a - Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux - Base 2010	+1,6%
TP12b - Éclairage public - Travaux d'installation - Base 2010	+1,4%
TP12a - Réseaux d'énergie et de communication hors fibre optique - Base 2010	+1,4%
TP03b - Travaux à l'explosif - Base 2010	+1,0%
TP14 - Travaux immergés par scaphandriers - Base 2010	+0,8%
TP12d - Réseaux de communication en fibre optique - Base 2010	+0,4%
TP12c - Éclairage public - Travaux de maintenance - Base 2010	+0,3%

Source : [Insee](http://insee.fr)

## Risques de fragilisation de certaines entreprises

Si les défaillances restent encore à un niveau historiquement faible (depuis le début de la crise en mars 2020, le secteur compte moins de 100 défaillances d'entreprises), ces hausses de coûts de production pourraient venir fragiliser les trésoreries des entreprises de Travaux Publics, notamment celles des petites et moyennes entreprises.

Dans son [enquête sur la situation des TPE et PME après un an de crise](#), réalisée en mai 2021, la CPME relève en effet que les TPE-PME du secteur de la construction sont particulièrement impactées par la hausse des prix des matières premières et les difficultés d'approvisionnement. Ainsi, 93% des dirigeants de l'industrie et de la construction estiment être impactés par la hausse des prix des matières premières, contre 59% tous secteurs confondus. Par ailleurs, plus de deux tiers des TPE et PME de l'industrie et la construction éprouvent des difficultés à s'approvisionner en matières premières, contre 28% tous secteurs confondus.

**Les entreprises de Travaux Publics font désormais face à des hausses de coûts très importantes sur les matériaux, l'énergie et le matériel. Le coût de production global du secteur atteint ainsi un niveau historiquement élevé dès le mois de mars. Elles sont en outre de plus en plus souvent confrontées à des difficultés d'approvisionnement sur certains matériaux.**

**S'il est encore complexe de définir la durabilité de ces pressions inflationnistes, les derniers signaux d'accélération sur les cours de l'énergie font peser une menace forte sur les évolutions à venir. La hausse des coûts de production risque donc de perdurer et de fragiliser la relance du secteur des Travaux Publics au cours des prochains mois.**

**Mathilde MENANTEAU**  
[menanteaum@fntp.fr](mailto:menanteaum@fntp.fr)  
**Tel : 01-44-13-32-02**

# PREVISION 2022 : quelle perspective d'activité pour les Travaux Publics ?

**A**près son rebond de 2021, l'activité des Travaux Publics devrait poursuivre sa croissance en 2022 sur un rythme plus modéré. La plupart des grands segments de clientèle se sont montrés résilients au cours des dix-huit derniers mois de crise liée à la situation sanitaire mais de nouvelles incertitudes montent avec la flambée des prix des matières premières et les difficultés d'approvisionnement.

## Perspectives 2022 par maître d'ouvrage

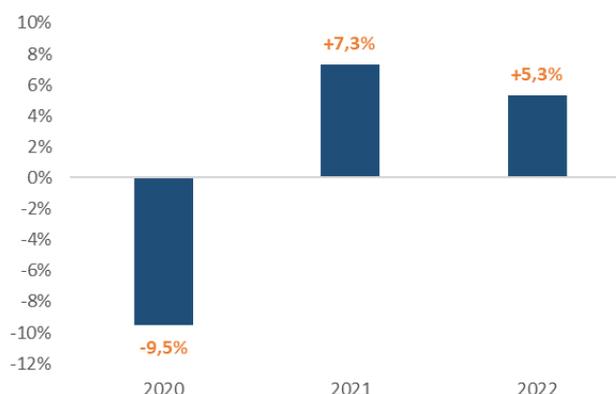
### Collectivités locales : une situation financière qui doit permettre de poursuivre la relance de l'investissement local

La dégradation des ratios financiers liée à la crise Covid a été moins forte que prévue pour les collectivités locales. Par ailleurs de nombreux indicateurs repassent au vert en 2021 : l'analyse des budgets primitifs montre un rebond logique de l'investissement, avec une croissance prévue proche de +9%. Le niveau de trésorerie (et cela à tous niveaux, des petites communes aux métropoles ou au département) atteint un plus haut historique et progresse encore de près de 10 Md€ sur un an (+15% !) ... Il y a ainsi plus d'un an d'investissement en trésorerie. Les conditions de financement demeurent très avantageuses avec des taux qui touchent un plus bas historique pour l'instant.

*Pour en savoir plus :* voir le décryptage : [quelles perspectives pour les finances locales en 2022 ?](#)

Au global, le contexte économique et financier des collectivités paraît donc globalement positif. Selon les éléments du programme de stabilité 2021-2027, l'investissement local poursuivrait sa croissance, de l'ordre de +5,3% en 2022.

### Graphique 1 : Hypothèse d'évolution de l'investissement public local pour 2022



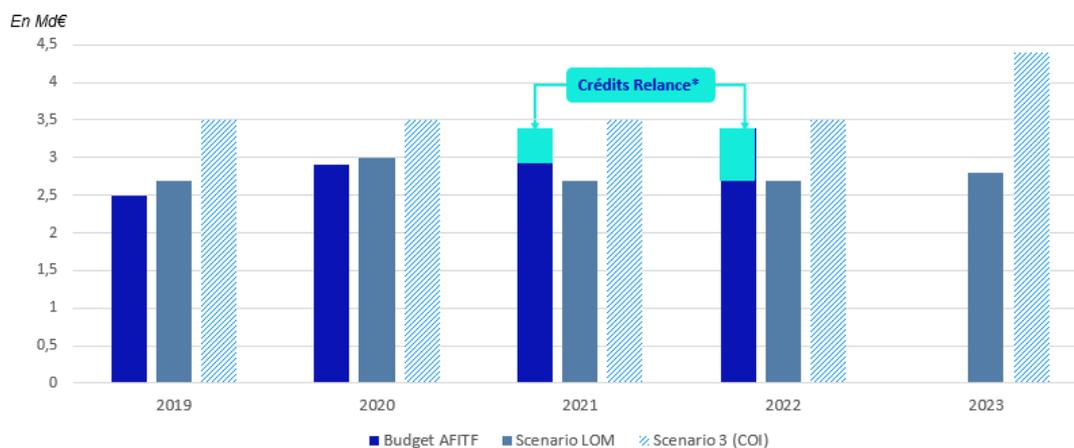
Source : [Programme de stabilité 2021-2027](#)

Cette hausse serait surtout portée par le bloc communal, en tablant notamment sur un réveil de certaines grandes métropoles. Une moindre dynamique du côté des départements et des régions est anticipée car ils sont encore dans l'année post-électorale même s'ils sont eux aussi portés par une santé financière meilleure qu'attendu.

## Etat : stabilité des crédits mais un rôle déterminant pour dynamiser la relance

Les crédits de l'AFITF devraient se stabiliser en 2022, pour un montant légèrement supérieur à 3,4 Md€. Ce budget devrait en effet être en phase avec la trajectoire de la LOM (2,7 Md€ prévu en 2022) et abondé d'environ 750 M€ de crédits « relance » (pour faire avancer par exemple des opérations inscrites aux CPER). Au global, une hypothèse de stabilité est retenue pour les crédits Etat destinés au financement des infrastructures de transport en 2022.

### Graphique 2 : Hypothèses d'évolution du budget de l'AFITF (en crédits de paiement)



Source : loi LOM, budget AFITF jusqu'en 2021, hypothèses FNTF pour 2022

A noter que la subvention Etat dans le cadre du 4<sup>ème</sup> appel à projets TCSP devrait passer de 450 M€ à 900 M€ en loi de finances pour 2022. 162 projets lauréats ont été annoncés le 6 octobre par Jean Castex pour un volume total d'investissement de 9 Md€. Cette subvention devrait être inscrite dans les autorisations d'engagement de l'AFITF pour des opérations dont les travaux doivent démarrer avant 2025.

## Grands opérateurs : rythme de croisière côté transport, en croissance pour l'énergie

Côté transport, la Société du Grand Paris devrait investir plus de 4 Md€ pour le Grand Paris Express en 2022, marquant ainsi un palier après plusieurs années de montée en charge des investissements.. Du côté de SNCF Réseau, la trajectoire d'investissements devrait être stable, en partie soutenue par les crédits relance, afin de maintenir l'effort sur la régénération du réseau et la rénovation de lignes de desserte fine des territoires. Pour les sociétés concessionnaires d'autoroute, malgré la décline du plan de relance de 2015, les perspectives s'annoncent également stables, grâce aux opérations courantes d'amélioration maintenance mais aussi au plan de 2018, certes de plus faible ampleur mais avec de multiples opérations, notamment en matière de biodiversité.

La croissance des grands opérateurs viendra essentiellement des opérateurs de l'énergie, en particulier avec RTE qui annonce des investissements en hausse significative pour le raccordement des énergies renouvelables et parcs offshore) et du côté de la fibre optique. Dans ce domaine, même si un point haut a été atteint en 2021 en termes de nombre de raccordements, ceux-ci vont se poursuivre dans des zones plus rurales et donc avec des linéaires importants.

Au global, une progression de +3,5% est retenue pour l'investissement des grands opérateurs en 2022.

## Secteur privé : de grandes disparités selon les segments

Une poursuite de la croissance du secteur privé de l'ordre de +3% est envisagée pour 2022, en phase avec le rythme de reprise économique. Cette croissance sera néanmoins nuancée du fait d'une grande disparité selon les segments, conséquence des bouleversements générés par la crise sanitaire. Si le logement individuel devrait être dynamique, les opérations dans le logement collectif connaissent un ralentissement important, en particulier dans les zones denses (manque de foncier, aspiration au logement individuel mais aussi certaines métropoles qui freinent sur les nouveaux programmes). De même pour le non résidentiel, le segment industriel/logistique reste assez porteur tandis que l'immobilier de bureau subit de plein fouet le contrecoup de la crise et l'essor du télétravail.

## PREVISION 2022 : vers une croissance de +4% en valeur mais limitée à +1,5% en volume

### Cadrement macroéconomique et évolution des coûts de production

Selon les données et projections réalisées par la Banque de France, la reprise du PIB, estimée à +6,3% pour 2021, devrait se poursuivre sur un rythme de +3,7% en 2022. L'inflation, très faible depuis plusieurs années, fait un retour marqué depuis plusieurs mois et doit donc de nouveau être intégrée parmi les hypothèses de la prévision.

### Tableau 1 : hypothèses macroéconomiques pour l'économie française

Projections de la Banque de France Septembre 2021	2019	2020	2021	2022	2023
<b>PIB</b> (croissance en %, moyenne annuelle)	+1,8%	-8,0%	+6,3%	+3,7%	+1,9%
<b>Inflation (IPCH)</b> (croissance en %, moyenne annuelle)	+1,3%	+0,5%	+1,8%	+1,4%	+1,3%
<b>Variation nette de l'emploi</b> (en milliers)	+375	-298	+338	+12	+96

Si l'hypothèse officielle d'évolution des prix à la consommation pour l'année prochaine est de +1,5% (source PLF ou 1,4% selon la Banque de France), la commission économique de la FNTP projette de son côté une hypothèse de hausse des coûts de production (TPO1) plus élevée (entre 2,3 et 2,9% avec + 2,5% retenu pour la prévision) : ceci permet de tenir compte à la fois de la forte poussée intervenue depuis le début de l'année, de l'accentuation récente des tensions sur les prix de l'énergie et des possibles évolutions salariales à venir.

### Récapitulatif des prévisions 2022

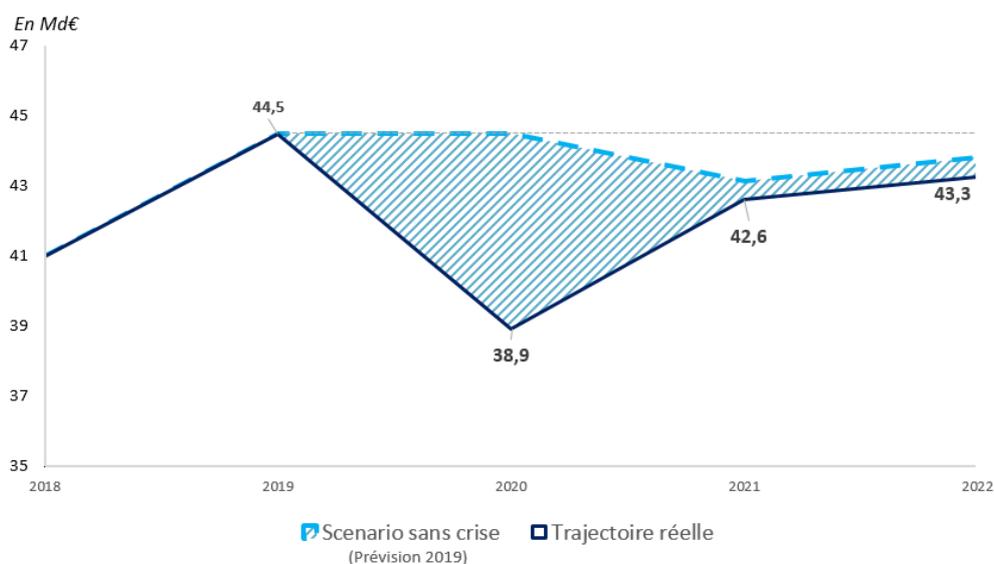
Au final, compte-tenu des différentes perspectives par maître d'ouvrage, une croissance de l'activité de +4% en valeur est estimée pour 2022. Elle sera principalement portée par les collectivités, avec une hausse plus modérée de l'investissement des grands opérateurs et du secteur privé. Compte-tenu de l'hypothèse d'inflation sur les coûts de production, la progression en volume devrait ainsi s'établir à 1,5% pour l'année prochaine.

**Tableau 2 : récapitulatif des hypothèses de croissance de l'activité TP pour 2022**

	Poids	2022/2021
Collectivités locales	42,8%	+5,3%
Communes et EPCI	33,3%	+6 %
Départements	7,6%	+2,5%
Régions	1,9%	+2,5%
Etat	2,5%	0 %
Grands opérateurs	22,8%	+3,5%
Secteur privé	31,9%	+3,0%
<b>Evolution de l'activité en valeur</b>	<b>100%</b>	<b>+4,0 %</b>
<b>Evolution de l'activité en volume</b> (hypothèse d'inflation retenue : +2,5%)		<b>+1,5%</b>

Source : FNTF

**Graphique 3 : un retour à la croissance mais sur une trajectoire encore décalée**



En conclusion, l'année à venir est abordée de façon positive selon une analyse des perspectives par grand maître d'ouvrage, collectivités locales en tête. La reprise de l'activité devrait donc se poursuivre, certes sur un rythme moindre et sur une trajectoire décalée par rapport à la trajectoire 2020-2022 qui avait été anticipée avant la crise. Le secteur a su rebondir au 1<sup>er</sup> semestre 2021 et s'adapter au choc de la crise sanitaire. La principale incertitude réside désormais dans les conséquences et la profondeur des impacts la crise : évolution durable ou non de la hausse actuelle des coûts de production, potentielles répercussions sociales au cours des prochains mois et, à moyen terme, sur les éventuelles modalités de rétablissement des finances publiques...

**Jean-Philippe DUPEYRON**  
[dupeyronjp@fntp.fr](mailto:dupeyronjp@fntp.fr)  
 Tél : 01-44-13-32-23

## APRES UN REBOND EN 2021, QUELLES PERSPECTIVES POUR LES FINANCES LOCALES EN 2022 ?

L'année 2021 marque le rebond prévisible de l'investissement public local après une année 2020 plombée par la crise sanitaire. Les finances locales, résilientes, devraient profiter d'un contexte favorable en 2022 pour permettre aux collectivités de poursuivre leurs efforts d'investissement. Les projets sont nombreux, notamment en faveur de la transition écologique.

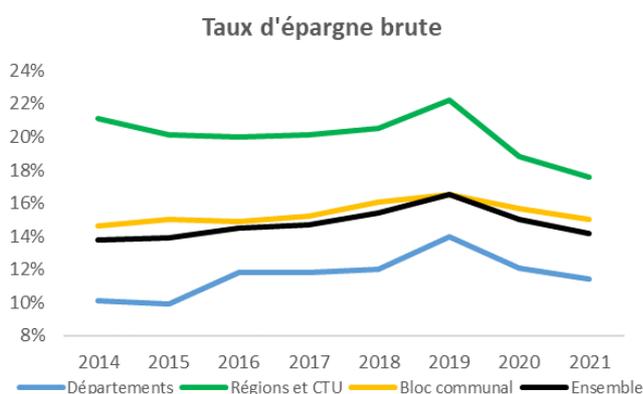
### A fin 2021, des ratios dégradés mais toujours sous contrôle

#### Ratios d'épargne et d'endettement impactés par la crise

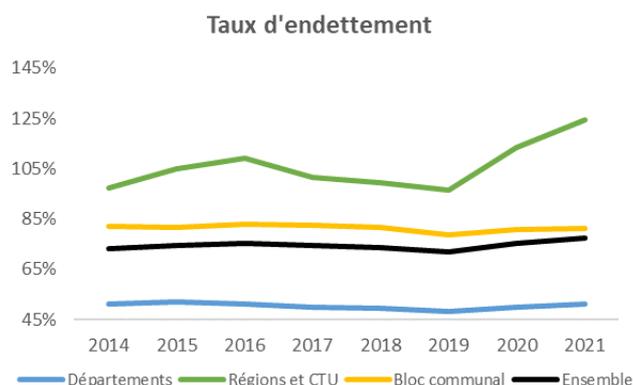
L'impact de la crise sanitaire sur les finances locales aura été moindre qu'anticipé l'an dernier. La baisse de certaines recettes et le recours à l'endettement pour soutenir l'économie locale ont toutefois dégradé les indicateurs financiers liés à l'autofinancement et à l'endettement.

L'incidence de la crise a été inégale selon le niveau de collectivités. Les régions ont été plus touchées que les autres en raison de recettes plus soumises au cycle économique (TICPE, TVA, Cartes grises). Les départements ont subi également la baisse de la TICPE et la hausse des dépenses sociales mais les droits de mutation ont bien résisté. Enfin, le secteur communal a vu ses recettes de taxe d'habitation et taxe foncière compenser le recul des recettes tarifaires et redevances.

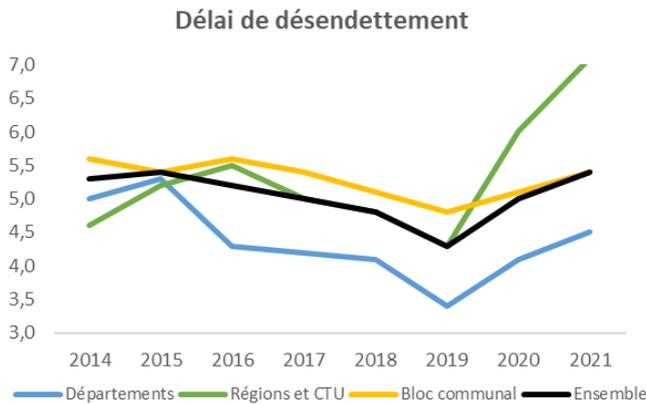
#### Graphiques 1, 2 et 3 : Evolution des ratios d'épargne et d'endettement



Le taux d'épargne brute de l'ensemble des collectivités recule nettement en 2020 et 2021. Il s'établissait à 16,5 % en 2019 et se situe à 14,2% en 2021 très légèrement au-dessus de son niveau de 2014 (13,8%).



Le taux d'endettement des collectivités a progressé en 2020 et 2021 (+5,6 points entre 2019 et 2021) en raison de la forte accélération du recours à l'endettement des régions dont le taux d'endettement augmente de 28 points à 124 % en 2021.



En conséquence des tensions sur l'épargne brute et l'endettement, le délai de désendettement s'accroît de plus d'une année entre 2019 et 2021. La hausse est nettement plus sensible pour les régions (+2,8 ans).

Source : [rapports de l'OFGL](#)

Si la dégradation de ces indicateurs est réelle, elle a été limitée par la résilience des finances locales et par la mise en place de mesures de soutien gouvernementales qui ont bénéficié aux collectivités les plus en difficulté. La situation à fin 2021 est ainsi relativement comparable à celle de 2014, début du mandat municipal précédent. La crise sanitaire étant passée, ces indicateurs devraient progressivement se rétablir. Les collectivités sont donc dans une situation globalement préservée après le choc ponctuel lié à la crise sanitaire.

## Net recul de l'investissement en 2020 suivi d'un rebond logique en 2021

### Net recul de l'investissement en 2020

L'impact sur l'investissement a été très net en 2020 avec une baisse de -6% mais qui ne concerne que le bloc communal. L'année 2020 a en effet été également marquée par des élections et un renouvellement des exécutifs locaux avec un 2<sup>ème</sup> tour reporté de plusieurs mois. Ce calendrier électoral est généralement peu favorable à l'investissement. Les effets sont toutefois largement amplifiés par la crise et l'arrêt des projets pendant le confinement.

Les régions ont soutenu les tissus économiques locaux notamment à travers le fonds national de sécurité et la mise en place de fonds régionaux, ce qui conduit à un bond des dépenses de subventions. Malgré une baisse des dépenses d'équipement, les dépenses d'investissement dans leur ensemble ont progressé, financées par de l'endettement.

Les départements ont globalement maintenu leur effort d'investissement au niveau 2019.

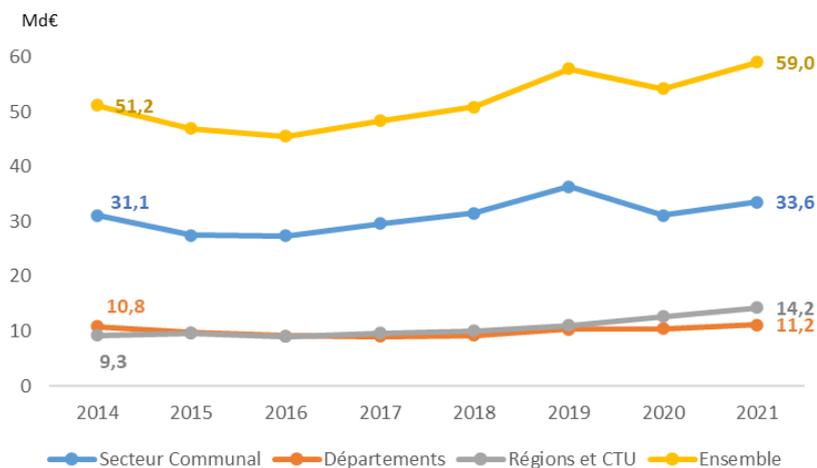
### Rebond logique de l'investissement en 2021

L'analyse des budgets primitifs 2021 montre un rebond logique de l'investissement, avec une croissance prévue proche de +9%, une nouvelle fois financé par l'emprunt.

Les régions restent sur un rythme soutenu d'investissement (+12,3%) avec cette fois une progression des dépenses d'équipement. Les départements, après une année atone, réenclenchent la dynamique d'investissement (+7,6%) aussi bien en équipement qu'en subventions. Enfin, l'investissement du bloc communal, qui avait fortement chuté en 2020, rebondit mécaniquement (+7,8%) sans toutefois retrouver son niveau de 2019.

L'investissement local dans son ensemble devrait toutefois être supérieur de +2% en 2021 à celui de 2019 et se situe à 59 Md€ (57,8 Md€ en 2019).

## Graphique 4 : Evolution de l'investissement des collectivités locales



Source : [rapports de l'OFGL](#)

## Des raisons d'être optimistes pour 2022

### Solidité de certains indicateurs

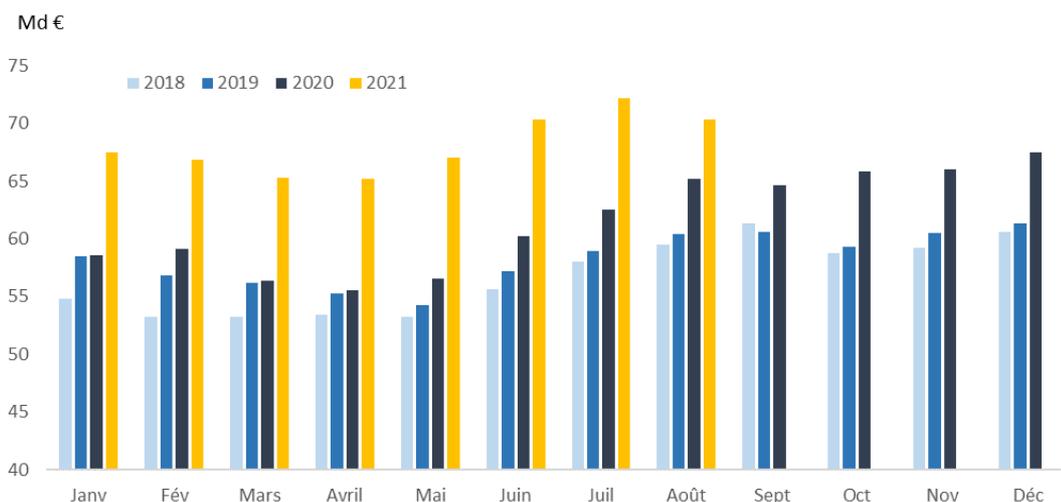
#### Des recettes de fonctionnement qui retrouvent leur dynamique

Les [prévisions du rapport du député Cazeneuve](#) à fin septembre prévoient notamment une progression des recettes de fonctionnement, qui, si elle conjuguée à une modération des dépenses de fonctionnement pourra permettre de relancer l'autofinancement.

#### Une hausse record du niveau de trésorerie

La crise a paradoxalement conduit à un gonflement de la trésorerie des collectivités. Les dépôts au Trésor ont continué à battre des records tout au long de l'année 2021 avec des taux de croissance mensuels d'environ +15%. A fin août 2021, la trésorerie des collectivités et établissements publics locaux s'élevait à 70,3 Md€, en hausse de 8% par rapport à août 2020. Celles-ci ont notamment profité de conditions d'emprunt avantageuses pour thésauriser.

## Graphique 5 : Evolution de la trésorerie des collectivités locales

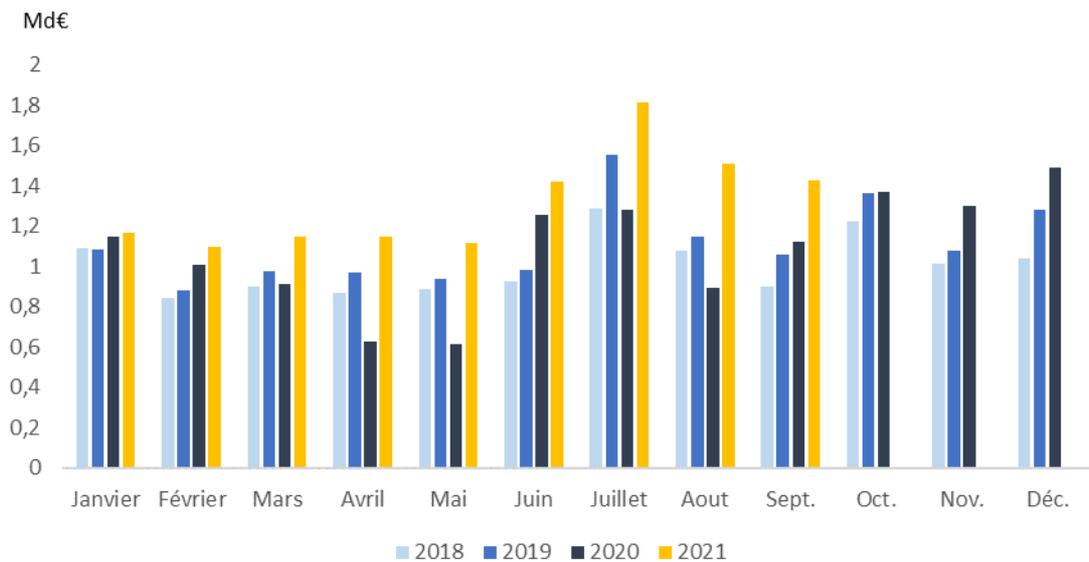


Source : [Situation mensuelle de l'Etat](#) - Ministère de l'économie et des finances

### Flambée des droits de mutation (DMTO) des départements

En 2020, le confinement a stoppé net le marché immobilier et la dynamique des droits de mutation à destination des départements. Ayant bien mieux résisté que prévu en fin d'année, ils ont finalement reculé de seulement -2,2%. En 2021, l'euphorie du marché immobilier, aussi bien en termes de nombre de transactions qu'en montant, a dopé les DMTO. Sur la période janvier-septembre, la hausse atteint ainsi +34% par rapport à 2020 et +24% par rapport à 2019. Cette ressource, qui pèse plus du quart des recettes fiscales départementales, devrait largement dépasser les 15 Md€ en 2021.

### Graphique 6 : Evolution des droits de mutation des départements (M/M-12)

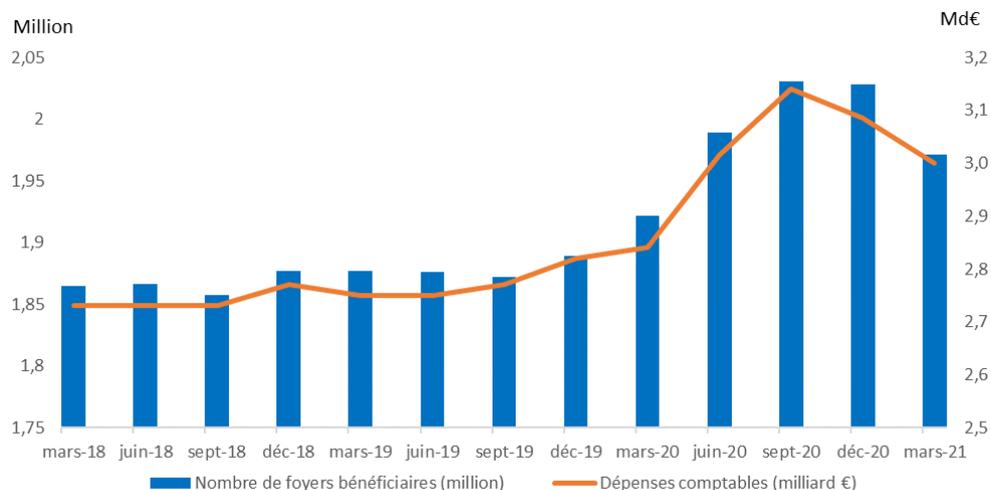


Source : [CGEDD](#)

### Retour des dépenses de RSA au niveau d'avant crise

Si les dépenses de RSA et le nombre de bénéficiaires ont augmenté lors des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres 2020, ces deux indicateurs baissent depuis et retrouvent progressivement leur niveau d'avant crise. D'après la [DREES](#), 1,95 million de foyers étaient bénéficiaires en juillet 2021, une situation comparable à celle de mars 2020.

### Graphique 7 : Evolution des dépenses de RSA et du nombre de bénéficiaires



Source : [CAF - RSA Conjoncture](#)

## Un contexte plutôt favorable

### Des mesures du PLF 2022 relativement neutres

Aucune mesure d'envergure n'étant inscrite dans la première version du PLF 2022, l'impact de celui-ci devrait donc être limité. Quelques points favorables sont toutefois à souligner :

- la bonne dynamique de la consommation et donc de la fraction de TVA versée aux régions,
- le FCTVA, principale recette d'investissement, restera stable mais à un niveau élevé de 6,5 Md€,
- la mise en place de l'expérimentation de la recentralisation du RSA qui pourrait alléger les dépenses sociales des départements volontaires.

### Evolution positive des dotations d'investissement

Les crédits de paiement (CP) des dotations de soutien à l'investissement, DETR et DSIL, évolueront légèrement à la hausse en 2022, +1,6% pour la première, +4,0% pour la seconde. En revanche, les effets de la part exceptionnelle de DSIL décidée en 2020 s'accroissent nettement avec 276 M€ inscrits dans le PLF 2022 contre 100 M€ pour 2021. L'ensemble des CP de la DETR et de la DSIL devrait progresser au total de +14% à 1,725 Md€ pour 2022.

	CP 2020	CP 2021	CP 2022
DETR	901 M€	888 M€	902 M€
DSIL	527 M€	526 M€	547 M€
DSIL exceptionnelle	9,5 M€	100 M€	276 M€
<b>TOTAL</b>	<b>1,438 Md€</b>	<b>1,514 Md€</b>	<b>1,725 Md€</b>

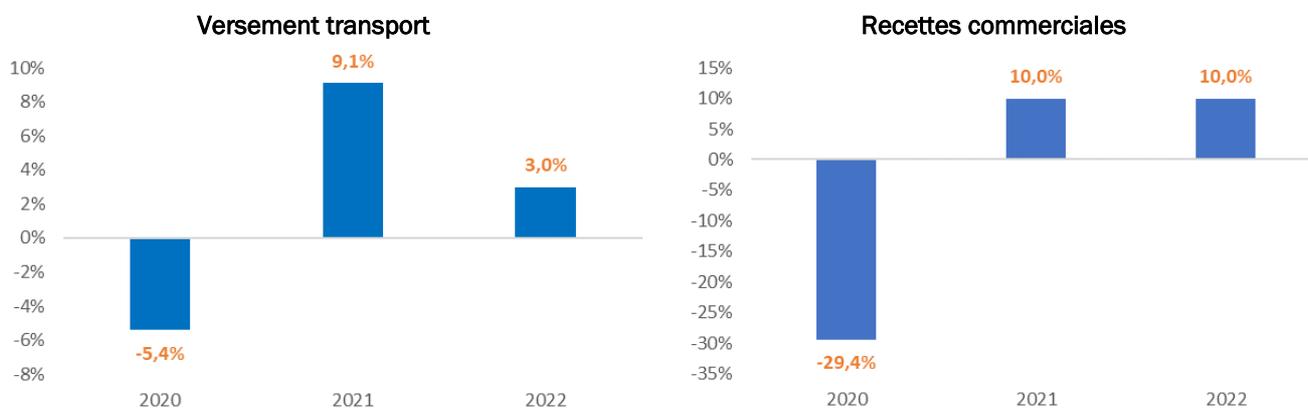
Source : PLF 2022 - [Jaune budgétaire](#)

En termes d'autorisations d'engagement, un nouvel abondement de la DSIL a été annoncé par le gouvernement pour l'année prochaine à hauteur de 350 M€ afin d'aider les collectivités du bloc communal à financer les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE).

### Point de vigilance sur les recettes des AOM

Le contexte financier des Autorités organisatrice de mobilité (AOM) est en revanche beaucoup moins favorable. Les périodes de confinement ont largement amputé leurs recettes en 2020. Le versement mobilité s'est bien redressé en 2021 (+17% sur le 1<sup>er</sup> semestre et une prévision de +9% sur l'ensemble de l'année et de +3% en 2022). La situation des recettes commerciales est nettement plus dégradée. Après une année 2020 en recul de près de -30%, les recettes demeureraient en 2021 et 2022 encore bien en-deçà de leur niveau 2019 en raison d'une fréquentation des transports en commun toujours largement inférieure à l'avant crise.

## Graphiques 8 et 9 : Evolution des recettes des AOM



Source : [5<sup>ème</sup> baromètre Cazeneuve](#)

Des mesures financières de l'Etat ont permis d'amortir le choc en 2020. Mais, si Ile-de-France Mobilité a bénéficié d'une compensation de 1,3 Md€, les AOM de province n'ont reçu que des avances remboursables à hauteur de 700 M€.

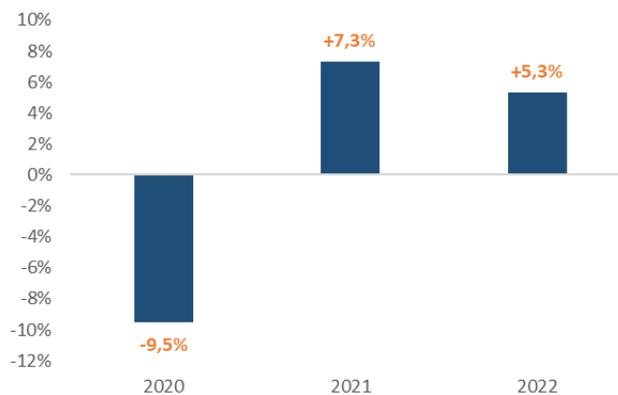
Pour 2021, Ile-de-France Mobilité devrait percevoir une aide de 800 M€ bien inférieure aux pertes estimées alors que 730 M€ de pertes de recettes sont également envisagés pour 2022. Concernant les AOM de province, aucune compensation n'est à ce stade prévue pour 2021.

L'impact de cette crise commence ainsi à se faire sentir sur certains projets de transports collectifs : la métropole de Toulouse a par exemple décalé son projet de nouvelle ligne de métro de 2 ans et Grenoble a repoussé son projet de téléphérique.

## Vers une hausse de l'investissement local en 2022 ?

Le programme de stabilité 2021-2027 affiche une reprise de l'investissement local en 2021 de +7,3% suivie d'une croissance en 2022 et +5,3%. Cette hypothèse semble réaliste aujourd'hui compte tenu du contexte globalement favorable. Les indicateurs financiers se redressent peu à peu, les collectivités ont des capacités de trésorerie, des conditions d'emprunt avantageuses, bénéficient du déploiement croissant des crédits du plan de relance (plus de détails dans l'article [Travaux Publics : une relance qui se fait encore attendre](#)) et de dotations d'investissement en hausse. Enfin, 2022 correspond à l'entrée dans une phase du cycle électoral favorable à une reprise des projets du bloc communal.

### Graphique 10 : Hypothèse d'évolution de l'investissement public local pour 2022



Source : [Programme de stabilité 2021-2027](#)

## Conclusion

Les finances locales ont bien résisté à la crise et l'investissement a nettement rebondi en 2021. Le contexte économique permet un optimisme raisonnable pour 2022 année pendant laquelle l'investissement devrait continuer sa progression.

Comme le montrent l'[étude réalisée par la FNTP et La Banque Postale](#) sur les perspectives d'investissement des collectivités ou bien l'[analyse des projets financés par la part exceptionnelle de DSIL](#), les collectivités sont attendues et impliquées dans la réalisation de nombreux projets notamment dans le but de concrétiser la transition écologique : projets de mobilité (pistes cyclables, bornes de recharge électriques, transports collectifs, aires de covoiturage...), énergies renouvelables, réseaux d'eau et assainissement, éclairage public, protection et restauration des territoires et milieux naturels...

L'incertitude pourrait toutefois se profiler pour la suite. A la suite des élections présidentielles la question du redressement des comptes publics pourrait rapidement refaire surface. Dans ce contexte et face aux besoins colossaux d'investissement non seulement pour concrétiser la transition écologique mais aussi maintenir le patrimoine des infrastructures et développer les territoires, il sera plus que jamais nécessaire de préserver les capacités d'investissement des collectivités locales.

**Sylvain SIMÉON-**  
**[simeons@fntp.fr](mailto:simeons@fntp.fr)** -  
**Tel : 01-44-13-32-26**

## RELANCE DE L'INVESTISSEMENT EN 2021-2022 : Quel rôle pour les Travaux Publics ?

**A** fin de mieux appréhender l'évolution de l'investissement local sur la période 2021-2022, la FNTF et La Banque Postale ont réalisé une enquête auprès des collectivités sur leurs perspectives d'investissement et de dépenses de Travaux Publics. Si l'année 2021 sera celle du rebond, 2022 demeure plus incertaine.

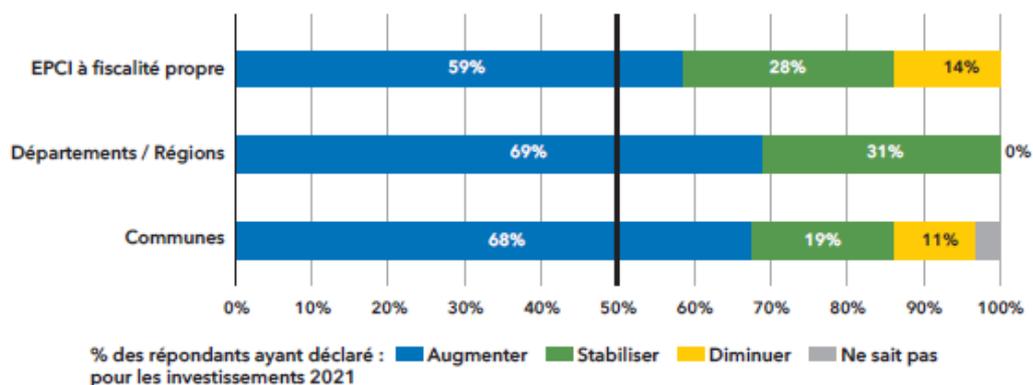
*L'enquête a été réalisée entre mars et mai 2021 par l'intermédiaire d'un questionnaire envoyé par mail à l'ensemble des collectivités locales.*

### Rebond de l'investissement en 2021 puis stagnation en 2022

#### Hausses des investissements et des dépenses de TP en 2021

67% des collectivités interrogées prévoient une hausse de leurs dépenses d'investissement en 2021, 20% une stabilité et seulement 10% d'entre elles envisagent une baisse. Ces réponses présagent d'un rebond de l'investissement public local logique après la chute de 2020 due à la crise sanitaire.

#### Graphique 1 : Des investissements attendus en hausse en 2021 pour plus de la moitié des répondants quel que soit le niveau de collectivités



Les réponses sont du même ordre pour les dépenses de Travaux Publics, quoique légèrement moins favorables : 53% projettent une progression et 30% une stabilisation. A noter que les grandes collectivités, régions, départements et communes de 30 000 à 100 000 habitants, sont proportionnellement plus nombreuses à prévoir une hausse.

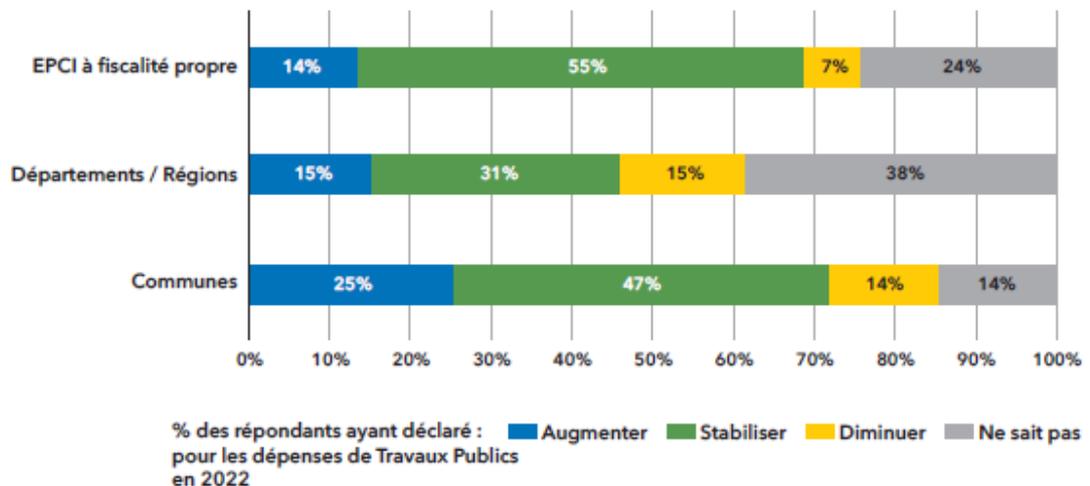
Les collectivités ont notamment pu bénéficier d'aides exceptionnelles déployées dans le cadre du plan de relance pour leur permettre d'accompagner la reprise. 59 % d'entre elles déclarent y avoir recours. Cette proportion est plus importante pour les EPCI (69%) et les grandes communes (80% pour les communes de 10 000 à 30 000 habitants et 87% pour celles de 30 000 à 100 000 habitants).

Le rebond des dépenses de Travaux publics en 2021 fait suite à une baisse historique du chiffre d'affaires du secteur des Travaux Publics de -12,5% en 2020 et d'un recul de -31% des appels d'offres par rapport à 2019.

## Une année 2022 plus incertaine

Qu'il s'agisse des dépenses d'investissement dans leur ensemble ou des dépenses de Travaux Publics en particulier, les réponses tendent vers une stabilité par rapport à 2021 (55% des répondants). Au-delà de la prudence, c'est encore surtout l'incertitude qui domine. Un grand nombre de collectivités ont en effet répondu ne pas savoir comment allaient évoluer leurs dépenses.

### Graphique 2 : Des investissements attendus en hausse en 2021 pour plus de la moitié des répondants quel que soit le niveau de collectivités

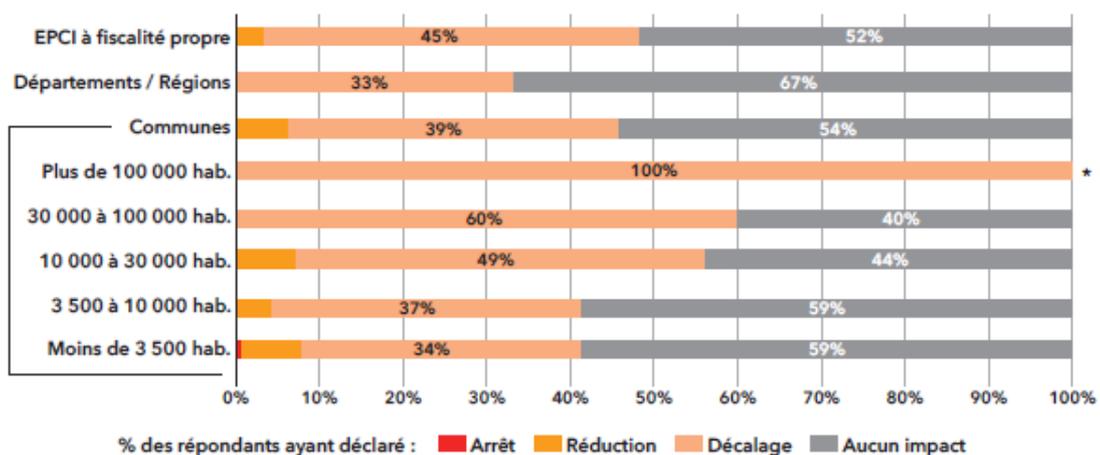


© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

## Des projets de Travaux Publics retardés mais maintenus

Dans l'ensemble, les projets de Travaux Publics ont connu des retards dans leur réalisation en raison de l'arrêt de l'activité lors du confinement. Toutefois, les projets prioritaires des collectivités ne sont globalement pas remis en cause et n'ont été, pour une part importante d'entre eux, que décalés.

### Graphique 3 : Impact de la crise sanitaire sur les projets prioritaires de TP



\* Données non significatives en raison du faible nombre de réponses

© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

## Projets d'infrastructures : priorité à la voirie, aux aménagements urbains et aux mobilités douces

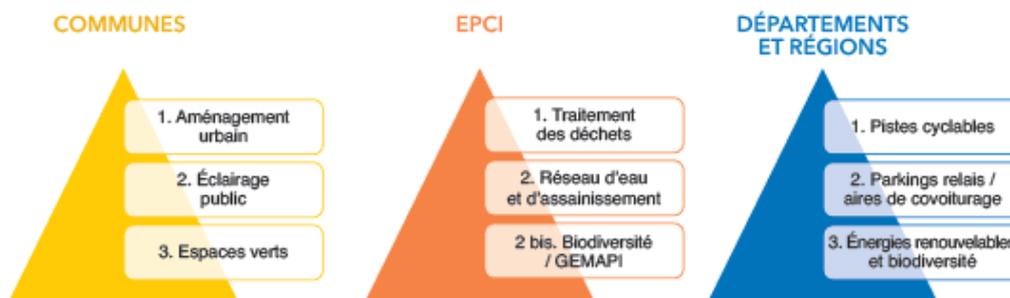
Dans le domaine de la cohésion des territoires, les collectivités concentreront leurs efforts dans les deux années qui viennent sur la voirie. Les réseaux numériques sont également mis en avant, ainsi que les équipements sportifs dans les collectivités du bloc communal.

### Graphique 4 : Projets prioritaires dans le domaine de la cohésion des territoires



En termes de transition écologique, les projets cités par les collectivités sont plus diversifiés et sont corrélés aux compétences de chaque niveau de collectivités. Les communes mettent en avant des projets d'aménagement et d'éclairage public alors que les groupements de communes développent des projets dans les domaines du traitement des déchets et des réseaux d'eau et d'assainissement. Enfin, les régions et départements se positionnent davantage dans la mobilité avec les pistes cyclables et les parkings relais et aires de covoiturage.

### Graphique 5 : Projets prioritaires dans le domaine de la transition écologique



## Pour en savoir plus



### Résultats de l'enquête FNTF-La Banque Postale sur les perspectives d'investissement en 2021 et 2022

- ⇒ [Le communiqué de presse](#)
- ⇒ [L'étude](#)

Sylvain SIMÉON-  
simeons@fntp.fr -  
Tel : 01-44-13-32-26

## DÉPENSES TP DES DÉPARTEMENTS EN 2021 : Légère progression de +1,7%

**A**u cours d'une année électorale marquée par la crise sanitaire, les départements poursuivent leur effort d'investissement en ayant recours à l'emprunt. D'après l'analyse des budgets primitifs, les dépenses de Travaux Publics sont en hausse de +1,7%.

*\*Les dépenses Travaux Publics regroupent la part travaux de l'investissement direct (articles 23), les subventions versées aux autres collectivités et les dépenses d'entretien (articles 615) des fonctions ou sous-fonctions liées aux Travaux Publics.*

## Des signes d'optimisme malgré une dégradation des indicateurs en 2020 et 2021

### Des indicateurs dégradés par la crise en 2020 et 2021

La crise sanitaire a eu un effet sur les finances locales moins important que prévu initialement. Elle a toutefois entraîné une dégradation des indicateurs financiers des départements en 2020 qui se poursuit en 2021.

### Tableau 1 : Evolution des ratios financiers départementaux

	2019	2020	2021*
Taux d'épargne brute	14,0 %	12,1 %	11,2 %
Taux d'endettement	48,2 %	49,9 %	51,1 %
Délai de désendettement	3,4 ans	4,1 ans	4,6 ans

Source : [Rapport 2021 de l'OFGL](#) - \* Estimations à partir des budgets primitifs 2021

Selon la [DGCL](#), malgré ce recul de l'épargne brute en 2020 et 2021, les départements maintiennent leur niveau d'investissement (+1% en 2020, +7,6% en 2021) en ayant recours à l'emprunt. Les nouveaux emprunts ont en effet bondi de +72% en 2020 et devraient croître de nouveau en 2021 d'environ 16%, faisant progresser l'encours de dette et entraînant une dégradation des ratios d'endettement. Ces derniers demeurent cependant à un niveau acceptable, équivalent voire légèrement meilleur que celui du début du mandat précédent.

### Des facteurs encourageants pour 2021

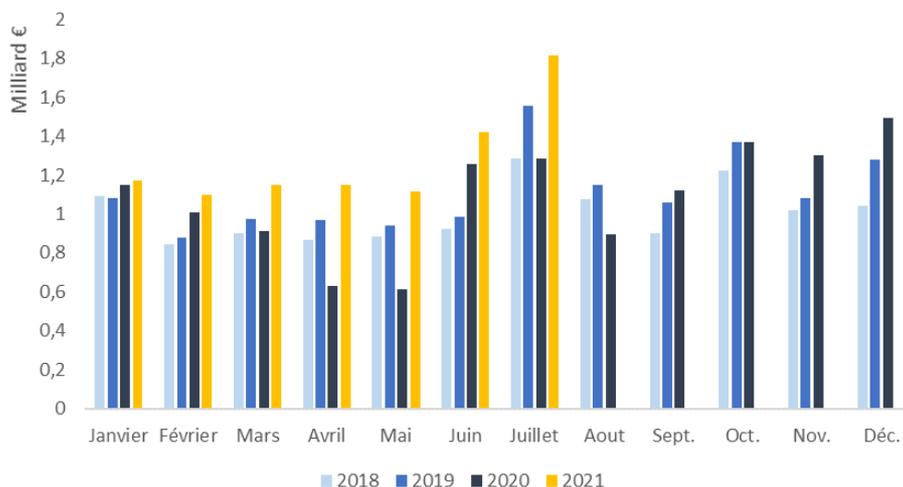
Malgré cette dégradation globale des indicateurs, plusieurs éléments viennent soutenir les finances départementales cette année.

#### Forte progression des droits de mutation (DMTO)

La dynamique des recettes fiscales, et notamment celle des droits de mutations à titre onéreux (DMTO), est en forte hausse ces dernières années. Les DMTO ont particulièrement bien résisté en

2020 ne perdant que 2,2%. En 2021, ceux-ci connaissent une année exceptionnelle, soutenus par un marché immobilier très dynamique en nombre de transactions comme en montant. Sur la période janvier-septembre, la hausse atteint +34% par rapport à 2020 et +24% par rapport à 2019. Le record atteint en 2019 de 13,2 Md€ sera ainsi largement dépassé et se situera autour de 15 Md€. Cette recette représente plus du quart des recettes fiscales des départements.

### Graphique 1 : Evolution mensuelle des DMTO des départements

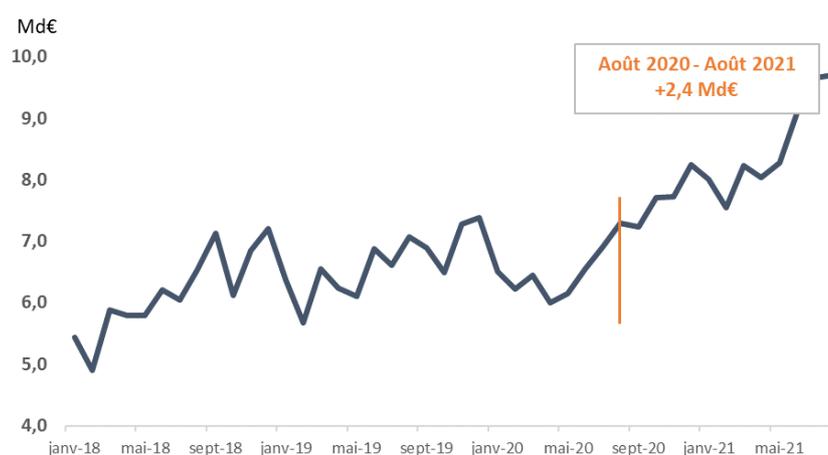


Source : CGEDD, calculs FNTP

#### Niveau record de la trésorerie

La trésorerie des départements atteint un niveau record : en août 2021 elle s'établit à 9,7 Md€, en hausse de +33% par rapport à août 2020. Les collectivités ont globalement profité du dynamisme plus fort qu'anticipé de certaines recettes (DMTO...) et de conditions d'emprunt avantageuses pour thésauriser.

### Graphique 2 : Evolution de la trésorerie des départements



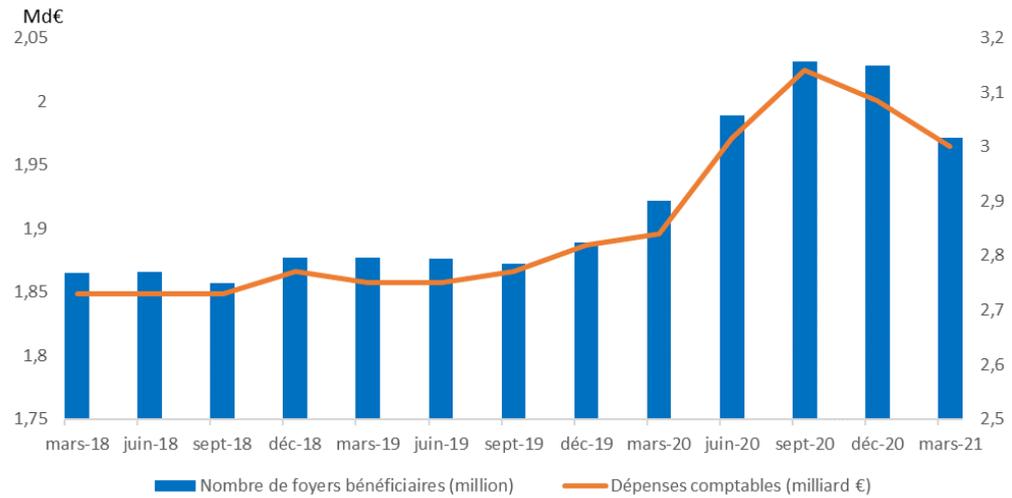
Source : DGFIP - Situation mensuelle de l'Etat

#### Recul des dépenses de RSA

D'après les estimations publiées par la CAF, à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, les dépenses de RSA sont en recul de -2,9% par rapport au trimestre précédent. Le nombre de bénéficiaires reflue également et s'établit à 1,941 million à fin mai 2021 et retrouve son niveau du 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

Le début de l'expérimentation de la recentralisation du RSA à partir de janvier 2022 devrait également soulager les dépenses sociales des départements volontaires.

### Graphique 3 : Evolution des bénéficiaires et dépenses de RSA

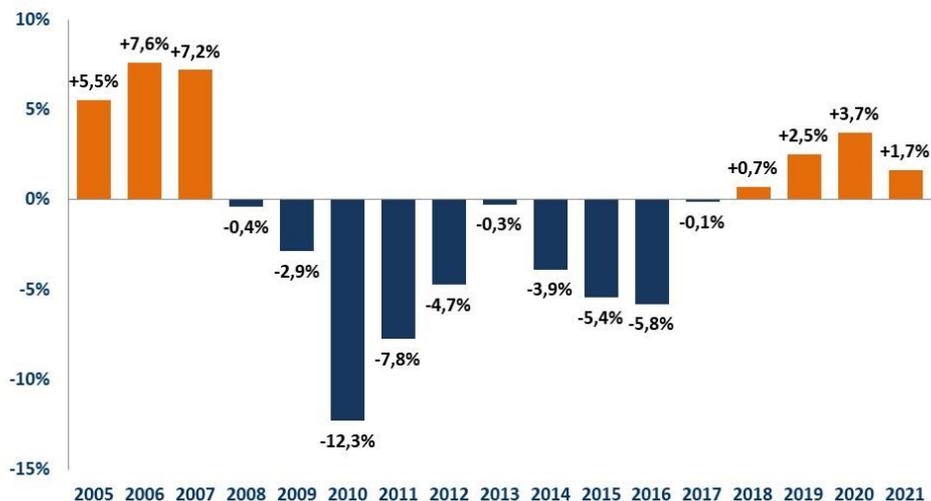


Source : CAF - [RSA Conjoncture - Juillet 2021](#)

### Légère progression des dépenses TP en 2021

Les dépenses de Travaux Publics des conseils départementaux ont reculé pendant une décennie, entre 2008 et 2017. La fin du mandat a vu le retour de la croissance. Les chiffres des budgets primitifs 2020 doivent être interprétés avec prudence car ils ont été en partie votés avant la crise sanitaire. Cette évolution devra être validée par l'analyse des comptes administratifs. Pour 2021, il ressort de l'analyse des budgets primitifs une hausse de +1,7% des dépenses de Travaux Publics par rapport à 2020 et de +5,4% par rapport à 2019.

### Graphique 4 : Evolution des dépenses TP des départements



Source : Données issues des 91 budgets primitifs des départements traités par le Cabinet FSL

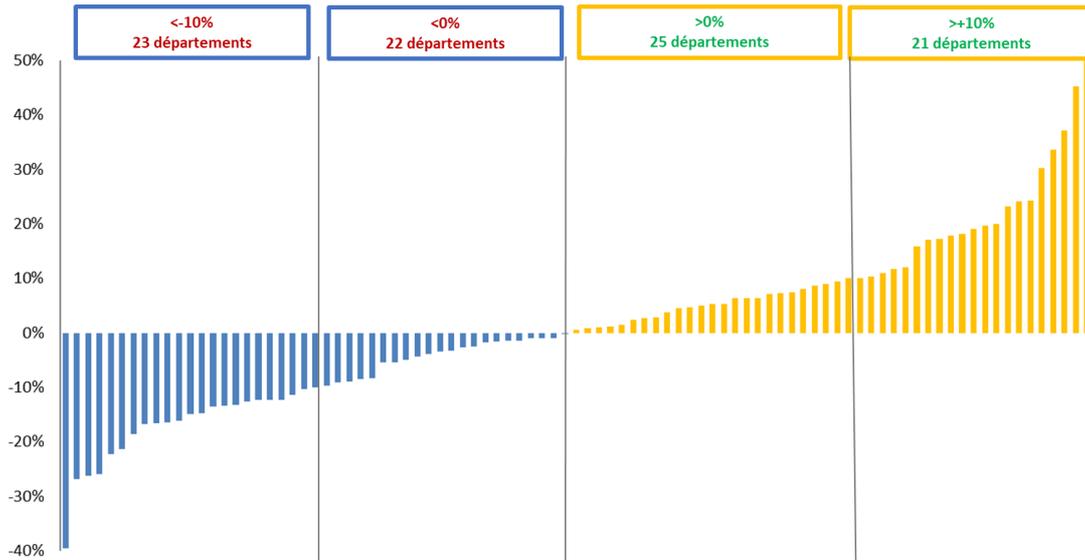
Cette croissance est à mettre au crédit des travaux d'investissement qui sont inscrits en hausse de +3,1%. Les subventions versées aux autres collectivités et les dépenses d'entretien (issues des dépenses de fonctionnement) sont en revanche attendues en léger recul, respectivement de -1,6% et -1,9%.

Dépenses TP totales	Investissement direct Part travaux	Subventions	Entretien
<b>+1,7%</b>	+3,1%	-1,6%	-1,9%

Source : Données issues des budgets primitifs des départements traités par le Cabinet FSL

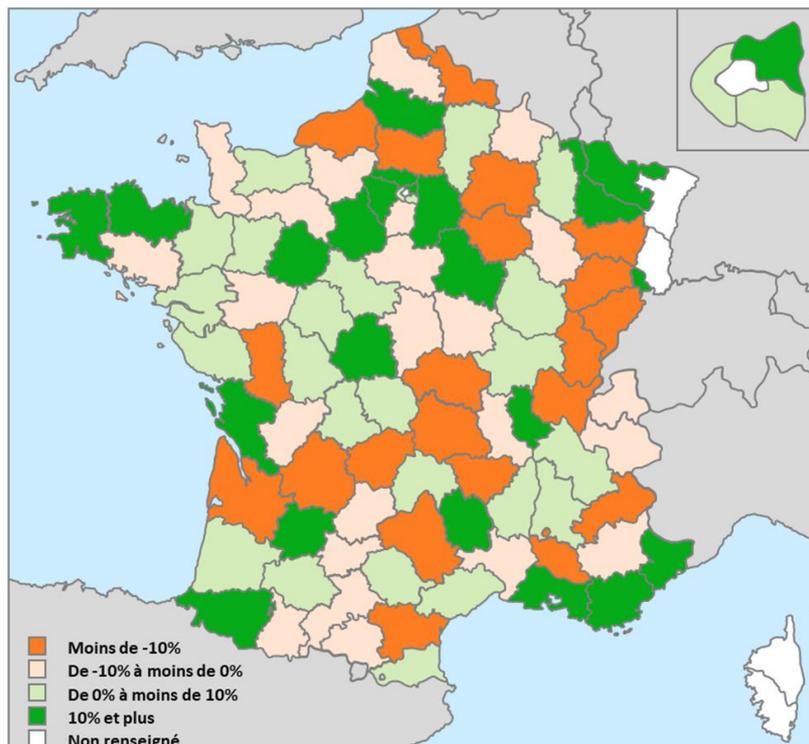
Ces chiffres recouvrent également des réalités très disparates localement avec une forte amplitude des évolutions.

**Graphique 5 : Dispersion des départements selon l'évolution de leurs dépenses TP**



Source : Données issues des budgets primitifs des départements traités par le Cabinet FSL

**Carte 1 : Les départements selon l'évolution de leurs dépenses TP**



Source : Données issues des budgets primitifs des départements traités par le Cabinet FSL

## Conclusion

Les départements et plus globalement les collectivités locales ont su une nouvelle fois montrer leur résilience face à la crise. Un retour progressif à la normale et un contexte économique plutôt favorable pourraient permettre aux départements de poursuivre leur effort d'investissement de 2021 en 2022 avec le soutien d'un autofinancement important.

Si la question de la contribution des collectivités locales au redressement des comptes publics se posera pour l'après 2022, les départements doivent faire face à d'autres enjeux. Du côté des recettes, le remplacement de la taxe sur le foncier bâti par une part de TVA prive les départements de leur pouvoir de taux et donc de leur autonomie fiscale. Déjà dépendants d'une recette volatile, les droits de mutation, les départements vont de voir composer avec des recettes sensibles à la conjoncture économique. Du côté des dépenses, en revanche, la possible recentralisation du RSA, dont l'expérimentation démarre en 2022, pourrait leur redonner des marges de manœuvre.

**Sylvain SIMÉON-**  
**[simeons@fntp.fr](mailto:simeons@fntp.fr)** -  
**Tel : 01-44-13-32-26**

# PLAN DE RELANCE : accélération des crédits en 2022 pour les infrastructures ?

**M**algré l'effort d'investissement observé en faveur des travaux d'infrastructures dans le plan France Relance, le taux d'exécution des crédits n'a pas été suffisant pour générer un effet de relance massif pour les Travaux Publics. Les montants inscrits dans le Projet de Loi de Finances, laissent entrevoir un effet plus important pour le secteur en 2022.

## France relance : bilan d'un an de mise en œuvre

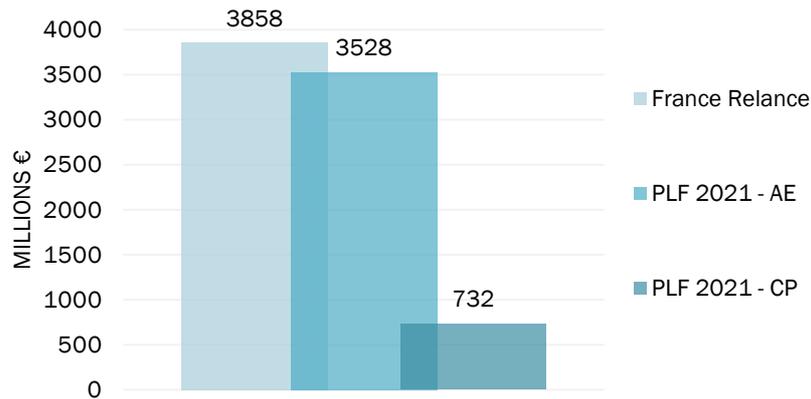
En 2020, le gouvernement a présenté un plan de relance dans lequel une part des crédits étaient fléchés vers les infrastructures. Parmi les 100 Md€ annoncés environ 3,9 Md€ pouvaient être rattachés directement à des projets d'infrastructures, essentiellement sur la période 2021 – 2022. Près de 80% de ces investissements étaient en lien avec la transition écologique et plus de 60% concernaient le secteur des transports.

[Dans le bilan présenté à l'automne 2021](#), un an après la mise en œuvre du plan, le gouvernement indique que 10 Md€ ont déjà été engagés pour la transition écologique, dont notamment 2 Md€ pour la modernisation des infrastructures ferroviaires, 480 M€ pour les mobilités du quotidien et 274 M€ pour soutenir des projets dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

## Un retour sur les engagements prévus pour 2021

Dans la mission « plan de relance » annexée au Projet de Loi des Finances 2021, les investissements annoncés, concernant le secteur des Travaux Publics, étaient estimés à 3,5 Md€ en autorisations d'engagement (AE). Si cette somme marque un effort vis-à-vis des projets d'infrastructures, les montants inscrits pour 2021, en crédits de paiement (CP), s'élevaient seulement à 732 M€, soit 21% de l'investissement total prévu. Au global, pour 2021, le rapport entre les crédits réellement décaissés (CP) comparé aux engagements annoncés (AE) s'avère insuffisant pour susciter un véritable effet de relance de l'activité.

## Graphique 1. Investissements relatifs aux travaux d'infrastructures pour 2021



Source : estimations FNTP

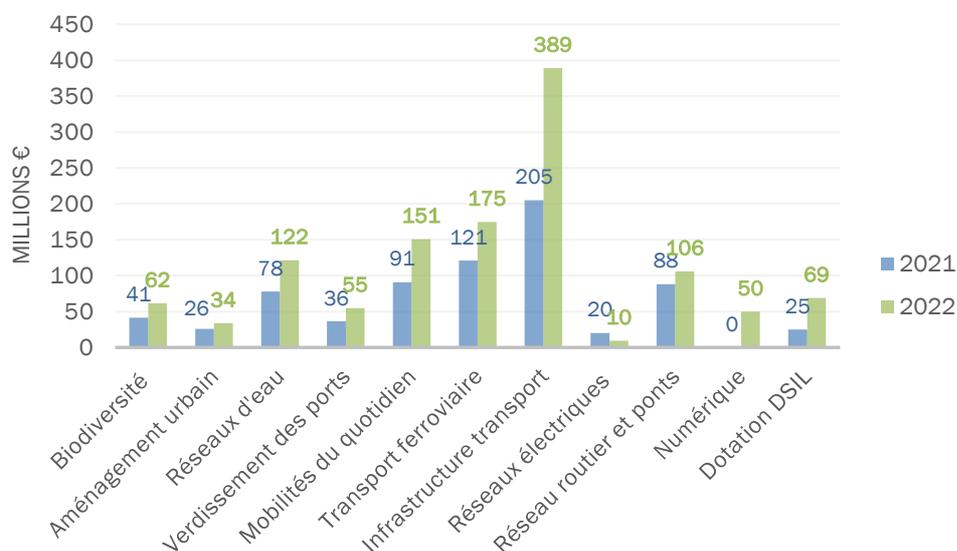
### Pour en savoir plus...

Retrouver les décryptages sur [la place des infrastructures dans le Plan de relance](#) et [l'effet attendu des mesures annoncées pour 2021](#)

## Quel effet attendre pour 2022 ?

Les crédits de paiement relatifs aux infrastructures annoncés dans le Projet de Loi de Finances 2022, s'établissent à 1,2 Md€, soit une augmentation de +67% par rapport à 2021. Cette hausse de l'effort d'investissement est observée pour la quasi-totalité des domaines. S'agissant des infrastructures de transport, la somme prévue pour 2022 connaît une évolution importante, avec près de 390 M€ contre 205 M€ en 2021. Le soutien à l'investissement local à travers les dotations de soutien à l'investissement (DSIL exceptionnelle) enregistre une augmentation des crédits inscrits pour 2022 de l'ordre de +176%. Quant au numérique, et notamment la poursuite du plan THD, alors qu'aucune somme additionnelle n'a été décaissée en 2021, une enveloppe supplémentaire de 50 M€ de crédits relance est inscrite. Ces crédits doivent permettre une accélération du déploiement de la fibre optique, notamment dans les zones les plus isolées, pour tenir les objectifs de couverture de 100% du territoire à horizon 2025.

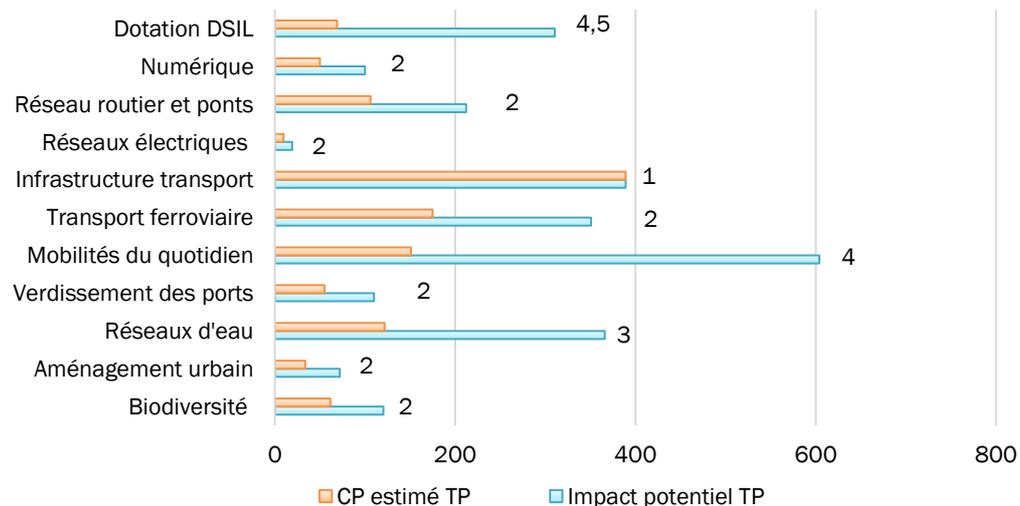
## Graphique 2. Evolution des crédits de paiement estimés pour les Travaux Publics entre 2021 et 2022



Source : estimations FNTP

Une condition déterminante de l'ampleur de la relance économique reste l'appropriation des mesures annoncées par les collectivités locales. Celles-ci réalisent environ 70% de l'investissement public en France et sont aussi les principaux clients des entreprises de Travaux Publics. La territorialisation du plan de relance doit permettre d'accroître l'effet de levier des crédits annoncés, mais aussi de démultiplier dans tous les territoires à travers des initiatives de relance locales. Une estimation des effets de levier par domaine est présentée dans le graphique 3 (ci-dessous). A titre d'exemple, les projets en lien avec les mobilités du quotidien, ainsi que les mesures de soutien à l'investissement local ont un effet de levier de 4 et 4,5 respectivement.

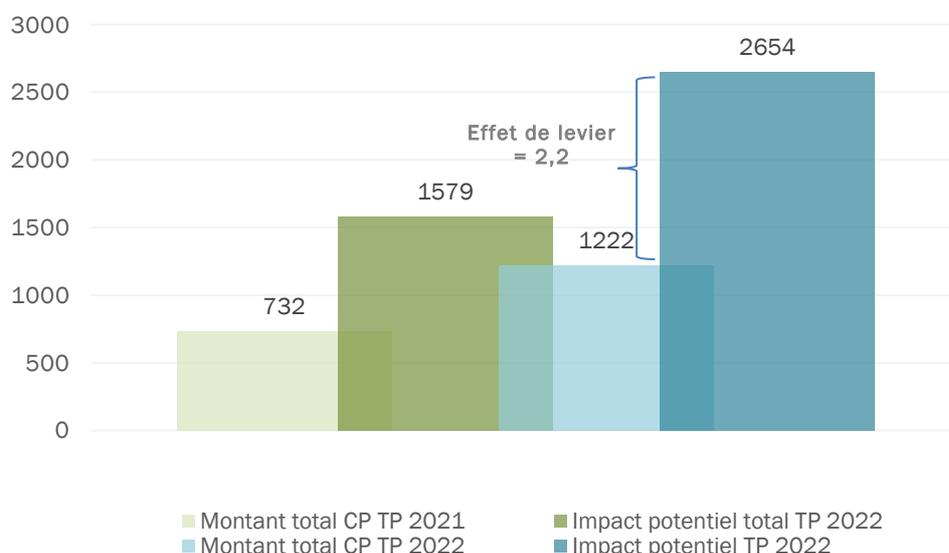
**Graphique 3. Territorialisation du Plan de relance – Estimation des effets de levier en 2022**



Source : estimations FNTP

En 2021, tous domaines confondus, l'impact potentiel des programmes annoncés dans la mission « plan de relance » du PLF, pour le secteur des Travaux Publics avait été estimé à environ 1,6 Md€ ([consulter le décryptage de 2020](#)), soit un effet de levier moyen de 2,2. En d'autres termes, chaque 1€ investi dans la relance, en faveur des projets d'infrastructure, engendre au total un investissement de 2,2€ en tenant compte des autres cofinanceurs. Pour 2022, compte tenu de la hausse des crédits de paiement de l'Etat, l'impact potentiel pour les Travaux Publics pourrait ainsi atteindre près de 2,7 Md€, soit 1,1 Md€ de plus qu'en 2021.

**Graphique 5. Impact potentiel du plan de relance pour les Travaux Publics en 2021 et 2022**



Source : estimations FNTP

## CONCLUSION

Le secteur des Travaux Publics, à travers des infrastructures qu'il aménage, joue un rôle crucial dans la relance économique nécessaire pour sortir de la crise sanitaire. Les projets d'infrastructures s'inscrivent en outre au premier plan des mesures à déployer pour contribuer à la transition écologique de la France. Si l'effort d'investissement en faveur du secteur doit être surligné, il doit aussi être nuancé. D'une part, en 2021, seule une faible proportion des sommes annoncées a été réellement décaissée. D'autre part, l'impact potentiel généré par ces crédits dépend en grande partie de leur traduction rapide en projets, portés par des collectivités locales ou des opérateurs. Dès lors, l'impact de la relance en 2022 pourrait s'avérer d'une plus grande ampleur et cette impulsion économique, notamment en faveur des infrastructures nécessaires à la transition écologique, devra perdurer bien au-delà de 2022.

**Valentina Langlois-Salazar**  
[langloissalazarv@fntp.fr](mailto:langloissalazarv@fntp.fr)  
**01.44.13.32.22**

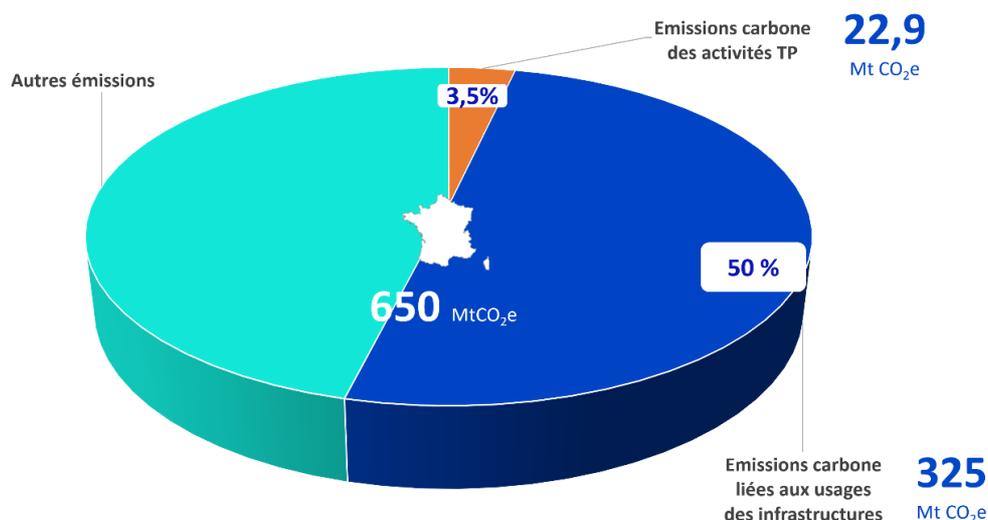
## Des projets emblématiques et nécessaires à la Transition écologique

La Fédération Nationale des Travaux Publics, avec l'appui de ses Fédérations Régionales et des Syndicats de Spécialités a mené une collecte dont le but était d'identifier des projets, dans tous les territoires, répondant aux grands enjeux environnementaux actuels. Cet exercice s'inscrit dans le cadre des travaux menés actuellement par la FNTF pour définir des trajectoires d'investissement compatibles avec les objectifs nationaux de décarbonation.

### La transition écologique illustrée par des projets d'infrastructure

La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) a pour ambition de réduire les émissions de gaz à effet de serre dès 2030, ainsi que d'atteindre la neutralité carbone en 2050. **L'utilisation des infrastructures représente environ 50% de l'empreinte carbone de la France**, avec des usages liés aux mobilités, à l'énergie ou encore aux télécommunications. Cet exercice de collecte a comme objectif de passer d'une échelle macroéconomique à une échelle microéconomique, afin d'illustrer de manière très concrète comment les infrastructures permettent de mettre en œuvre la transition écologique du pays.

**Figure 1. Poids des activités TP et de l'utilisation des infrastructures, par rapport à l'empreinte carbone de la France**



Source : Carbone 4 pour la FNTF, septembre 2021

Les projets identifiés se rattachent à une large variété de typologies d'infrastructures, lesquelles se répartissent selon 3 grandes finalités écologiques (3R) :

- « **Réduction** » : correspondant à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES), et à laquelle les infrastructures participent par la décarbonation des usages – *développement des transports en commun, déploiement des infrastructures de recharge électrique et hydrogène, aménagement des pistes cyclables et des voies réservées, entretien du réseau routier, production d'énergies renouvelables, développement de l'intermodalité et de la mobilité partagée...*
- « **Restauration** » : correspondant à la protection des écosystèmes, à la préservation de la biodiversité et à l'amélioration du cadre de vie, avec des projets d'infrastructures qui permettent la reconquête écologique des territoires – *désartificialisation et dépollution des sols, restauration des milieux naturels, rétablissement des continuités écologiques, renaturation des cours d'eau...*
- « **Résilience** » : correspondant à l'adaptation et à la protection des territoires face aux aléas climatiques, nécessitant la création des ouvrages, mais aussi l'entretien et la maintenance des infrastructures existantes – *construction de digues pour lutter contre les inondations, préservation de la zone littorale, sécurisation et enfouissement des réseaux électriques, amélioration de la gestion des eaux usées et sécurisation des réseaux d'eau potable...*

## Objectifs et critères de sélection

Le recensement qui s'est déroulé de février à mai 2021 a permis de collecter plus de 1 000 opérations. Il s'agit principalement des projets :

- De toutes tailles emblématiques, exemplaires ou structurants permettant de démontrer la diversité des ouvrages contribuant à la transition écologique dans chacune des régions ;
- Sur l'ensemble du territoire régional et faisant partie d'une typologie d'infrastructures préalablement définie par la FNTP (cf. tableau ci-après) ;
- Avec un horizon de lancement compris entre 2021 et 2025, voire au-delà pour des grands projets structurants (LGV, canal, énergie ...)

**En aucun cas il ne s'agit d'une liste exhaustive ou représentative de projets.** Les résultats doivent donc être interprétés avec prudence et ne doivent pas être utilisés pour établir des conclusions générales sur les types de projets d'infrastructure en France.

**Figure 2. Exemples de projets et typologie d'infrastructures recensés**

Finalité	Sous-thématique	Typologie d'infrastructure	Exemples de projets
	Mobilité	Réseau ferroviaire	Modernisation, développement et électrification de lignes ferroviaires (LGV, ligne régionale, RER métropolitain) ...
		Réseau ferré urbain	Développement des lignes de tramway, métro...
		Bus en site propre/BHNS	Aménagement d'une voie de bus en site propre (TCSP), BHNS...
		Voies réservées	Aménagement d'une voie réservée aux taxis, covoiturage...
		Pistes cyclables	Sécurisation de franchissements complexes ou d'une passerelle cyclable, création de voies vertes cyclables, création d'un réseau express vélo...
		Réseau routier	Voirie pour navette autonome, entretien de voirie, signalisation et sécurisation...
		Réseau fluvial	Canaux, mise au gabarit, entretien, écluses...
		Bornes de recharge électrique	Installation des bornes de recharge pour véhicule électrique sur voirie et parking publics...
		Bornes de recharge hydrogène	Installation de bornes de recharge hydrogène...
		Transport par câble	Téléphérique urbain

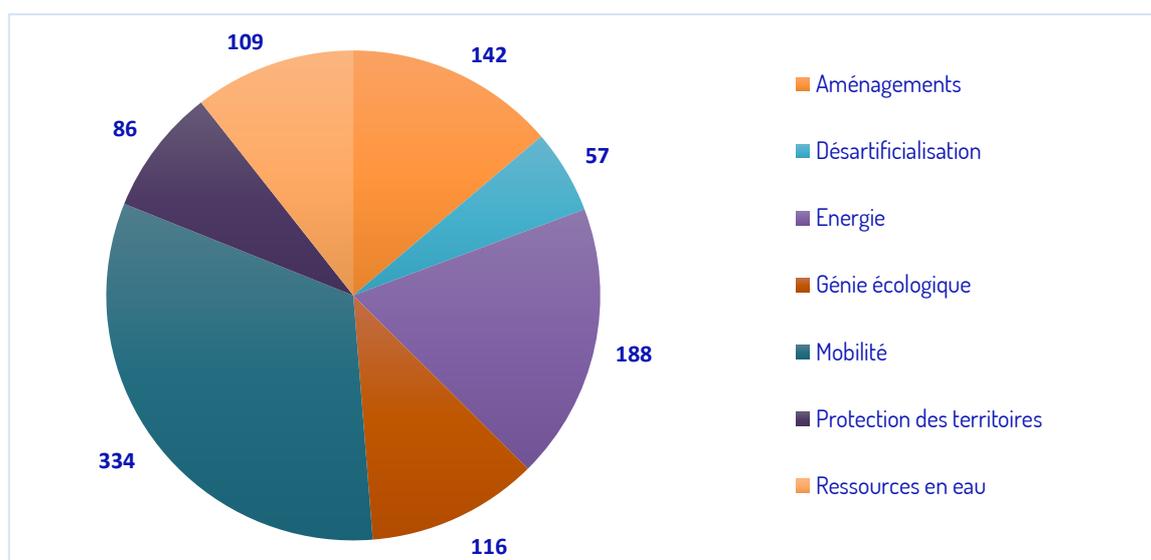
<b>Réduction des émissions de gaz à effet de serre</b>	Energie	Parc éolien	Installation de parc éolien
		Parc photovoltaïque	Centrales photovoltaïque, ombrières photovoltaïques...
		Petite hydroélectricité	Installation nouvelle, équipement de barrages ou seuils existants...
		Parc éolien off-shore	Installation parc éolien off-shore
		Smart Grids (réseaux intelligents)	Installation des réseaux intelligents
		Réseau de chaleur renouvelable	Développement de réseau de chaleur/froid renouvelable...
		Eclairage public	Rénovation de l'éclairage public, télédétection...
		Station de production hydrogène	Station pour flotte de véhicule, bus ...
		Méthanisation et unités de biogaz	Production de biogaz à partir de boues, déchets...
		Forages géothermiques	Installation de chauffage par géothermie
	Aménagements	Revitalisation de centre bourgs	Aménagement de place, requalification d'entrée de village...
		Piétonnisation de centre-ville	Création de cheminements piéton, sécurisation des déplacements et d'arrêts de bus, zones piétonnes...
		Parking-relais	Création de parkings relais autour de gares...
		Aires de covoiturage	Aménagement de zones de covoiturage...
		Pôles d'échanges multimodaux	Création de pôles d'échanges multimodaux autour de gares...
<b>Restauration et reconquête écologique des territoires</b>	Génie écologique	Aménagement de berges	Restauration des berges, désimperméabilisation des berges...
		Renaturation de cours d'eau	Restauration et entretien des cours d'eau...
		Nature en ville	Transformation des parkings et zones piétonnières en zone d'infiltration, création d'ilots de fraîcheur, création d'espaces verts perméables, végétalisation des rails de tramway, végétalisation des rues...
		Restauration d'écosystèmes	Reconstitution des zones humides, restauration de marais périurbains, effacement d'obstacles à l'écoulement des rivières...
		Continuités écologiques	Rétablissement des continuités écologiques terrestres et des milieux aquatiques (passage à faune, éco-pont, passe à poissons) ...
	Désartificialisation	Réhabilitation de friches urbaines	Renaturation d'une friche, densification urbaine...
		Dépollution de sols	Dépollution de sols...
<b>Résilience et adaptation face au changement climatique</b>	Ressources en eau	Réseaux d'eau potable	Déploiement de canalisations « intelligentes » pour détecter les fuites d'eau, renouvellement/réhabilitation des canalisations...
		Stations de traitement d'eau	Mise aux normes d'une station d'épuration des eaux usées, mise en place d'une station d'épuration végétale ...
		Réseaux d'eaux pluviales	Amélioration d'un ouvrage de recueil des eaux pluviales, gestion alternative des eaux pluviales (espaces verts perméables), déraccordement au réseau d'assainissement et infiltration à la source (réseau séparatif) ...
		Réseaux d'assainissement	Création/rénovation d'un réseau d'assainissement, raccordement au réseau d'assainissement collectif...
	Protection des territoires	Résilience électrique	Enfouissement de réseau de distribution exposé aux intempéries, reconstruction de réseaux dans les territoires touchés par des incidents climatiques, travaux de renouvellement et de renforcement...
		Ouvrages de protection	Ensemblement des zones côtières érodés, enrochements, mise en place de murs de soutènement, création des bassins d'orage, renforcement des digues, installation de chaussée réservoir, création de zones d'expansion de crues, noues...
		Renforcement de structures	Travaux de renforcement d'un pont ou viaduc, reprise d'étanchéité ou de maçonnerie sur un pont...

Figure 3. Nombre et montant des projets identifiés par finalité et sous-thématique

Finalité/ Sous-thématique	Nombre de projets	Montant total en mil- lions d'euros	Montant moyen en millions d'euros	Montant médian en millions d'euros
Réduction	664	108 933	195,2	5
Mobilité	334	94 242	333	10
Energie	188	12 640	83,7	5
Aménagements	142	2 051	16,5	2,1
Restauration	173	2 029	17	2
Génie écologique	116	955	11,4	1,1
Désartificialisation	57	1 074	29,8	5
Résilience	195	2 459	14	2,7
Ressources en eau	109	943	9,4	2,7
Protection des terri- toires	86	1 516	20,2	2,6
<b>TOTAL</b>	<b>1 032</b>	<b>113 421</b>	<b>133</b>	<b>4</b>

NB. Les montants moyen et médian ont été calculés sur la base de 853 projets, pour lesquels le montant d'investissement a été renseigné.

Figure 4. Nombre de projets par sous-thématique



## Outils de valorisation : cartographie des projets et fiches thématiques

Les projets identifiés lors de ce recensement ont fait l'objet d'une représentation sous forme de [carte interactive](#) sur le site internet de la FNTP « [Acteurs pour la planète](#) ». Des descriptions détaillées, notamment sur l'aspect technique, la localisation précise, ainsi que l'année de mise en service, sont disponibles pour chacun des projets. Des [fiches pédagogiques](#) sont par ailleurs disponibles, offrant de multiples solutions aux décideurs pour transformer leur territoires au service d'une mobilité et d'une énergie plus propre, des aménagements plus sobres, de la restauration des milieux naturels, ainsi que de la protection des territoires face aux aléas climatiques.

**Jean-Philippe Dupeyron**  
[dupeyronjp@fntp.fr](mailto:dupeyronjp@fntp.fr)  
01.44.13.32.23

**Valentina Langlois-Salazar**  
[langloissalazarv@fntp.fr](mailto:langloissalazarv@fntp.fr)  
01.44.13.32.22

**Dossiers réalisés par le Service des Affaires Economiques,  
sous la direction de Jean-Philippe Dupeyron,**

---

**Jean-Philippe DUPEYRON**      **Directeur adjoint Affaires Economiques**

**Mathilde MENANTEAU**      **Conjoncture et prévisions**

**Nicolas GAUBERT**      **Directeur adjoint des affaires euro-  
péennes**

**Valentina LANGLOIS-  
SALAZAR**      **Aménagement du Territoire**

**Sylvain SIMEON**      **Collectivités locales**

---